

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860

VOL. LXXIII NO. 3

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 16 JUIN, 1932.

OPTIMISME ET ECONOMIE

Nous croyons à propos de rappeler les conclusions du discours sur le budget prononcé à la dernière législature par l'honorable L.-A. Tascheau, premier ministre de la province de Québec:

"Aucun trésorier ne voudrait terminer un exposé budgétaire, sans prêcher l'optimisme. Je ne saurais me soustraire à cette règle très sage, car c'est encore la confiance en nous-mêmes, l'espérance dans des jours meilleurs, qui seront les meilleurs facteurs de la réhabilitation financière de notre pays.

"Mais avant de m'y arrêter, comme tous les gardiens du trésor, je demanderai à tous de pratiquer l'économie.

"Economie au foyer: elle est la base de la prospérité nationale, puis elle permet à chacun de faire la part de la charité privée, nécessaire, de nos jours, pour soulager les misères et apprendre à ceux qui souffrent que les plus fortunés savent se pencher sur eux pour adoucir l'air de la faim et des privations.

"Economie municipale, très nécessaire celle-là. Sachons arrêter les initiatives inutiles ou qui peuvent attendre, afin de soulager le fardeau des contribuables et faire face aux échéances des dettes que nos municipalités ont contractées dans les jours ensuivants de la prospérité.

"Enfin, économie gouvernementale; nous allons la pratiquer et je puis assurer notre population que, dans la prochaine année fiscale, nous saurons boucler notre budget. Nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour atteindre ce but. Mais nous demandons à nos gens de ne pas nous faire des appels auxquels nous ne saurions répondre; nous les prions de se rendre compte des temps difficiles que nous traversons, alors que les revenus baissent, que le commerce et l'industrie languissent et que certaines sources de revenus sont presque taries. Nous les supplions de coopérer avec nous pour garder à notre Province, son crédit merveilleux et sa belle stabilité financière.

"Certes, je ne suis pas pessimiste, car je sais bien que nos ressources naturelles sont intactes.

"Le même grand fleuve, dont nous ne voulons pas perdre une parcelle, traverse toujours la province et nous garde la voie ouverte à un commerce mondial, nos champs n'ont rien perdu de leur fertilité, nos forêts, qu'une bonne et généreuse Providence recueille sans cesse, se tiennent debout, nos mines n'ont donné que quelques bribes de leurs trésors, puis et surtout, notre population est toujours restée courageuse et vaillante.

"Courageux et vaillants nos ouvriers, respectueux de l'ordre et des lois, qui souffrent mais qui espèrent. Courageux et vaillants nos cultivateurs, qui, fidèles aux traditions du passé, qu'ils conservent pieusement, sont un sûr rempart à certains souffles modernes qui ne savent les atteindre.

"Pourquoi serions-nous pessimistes?"

L'HONORABLE DAVID AUX BEAUX ARTS

Jeudi soir dernier, à l'Ecole des Beaux-Arts, avait lieu, sous la présidence du secrétaire de la province, l'honorable Athanase David, la collation des diplômes aux architectes et aux professeurs de dessin sortis des promotions des huit dernières années.

Voici en résumé l'allocution de notre sympathique et distingué secrétaire provincial, à cette occasion:

"Après dix ans, commence M. David, l'Ecole des Beaux-Arts prouve non plus son utilité, mais sa nécessité. Le but de cette Ecole n'est pas de former des artistes, mais des hommes de goût. Quand on songe que ces professeurs donnent le culte de la beauté à près de 4,000 élèves, on peut se dire que quand ce ne serait que de réussir à faire décrocher des murs, des croquis qui y jaillissent depuis des années, l'on aurait à se féliciter d'avoir fondé une école des Beaux-Arts. Le nom était grand, nouveau; il a fait rougir. Mais combien de fois cette crainte des mots ne nous a-t-elle pas empêché de voir le fait?"

Le secrétaire de la province parle ensuite aux diplômés: "Il vous faut gagner votre vie. Les débuts sont pénibles; il faut que les débuts soient pénibles; il faut que la jeunesse apprenne à marcher malgré les heurts de la route et à dominer les événements."

M. David annonce ici qu'il a demandé pour les nouveaux architectes au président de la Commission scolaire, qu'ils soient employés comme surveillants sur les chantiers d'écoles.

Puis il continue: "L'Ecole des Beaux-Arts, c'est une école de formation générale et non de spécialisation. Si nos écoliers voyaient, regardaient, observaient, ils banniraient tout de suite les escaliers extérieurs. Quand il s'agit de la beauté d'une ville, il ne faut pas que l'on se plie aux caprices d'un petit entrepreneur aux yeux de faire le

plus de sous possible. "J'espère qu'un jour aucune construction ne se fera à Montréal avant qu'on présente les plans de l'hôtel de ville à des architectes. Et cette remarque s'applique à tous les monuments.

M. David a visité dans l'après-midi la maison de Legardeur de Repentigny. Il se demande pourquoi toutes nos belles vieilles maisons ne semblent être admirées et ne sont achetées que par nos compatriotes de langue anglaise.

Le secrétaire du Québec souhaite du bonheur aux diplômés, mais il ajoute un conseil à leur adresse: "Gardez votre personnalité. Développez-la pour quelle s'impose; soyez canadiens."

"Vive encore, dit-il, en terminant, nos vieilles maisons de pierre le long de nos vieilles routes et l'esprit qui demeure dans ces vieilles choses. Il serait heureux que l'on établisse un concours de vieilles maisons et de vieilles églises pour les artistes de chez-nous. Il y a deux ans nous avons demandé à un jeune architecte des plans d'école dans le style canadien. De cette sorte, en vingt ans d'ici, toutes nos écoles de campagne auront une physionomie caractéristique du pays où elles se trouvent."

C'est ainsi que renaitra peu à peu chez nous le goût des belles choses.

DE TOUT UN PEU

L'ouverture du port de mer d'Albany, N. Y., a donné lieu à des réjouissances sans précédent aux Etats-Unis. On pouvait entendre dire publiquement par les orateurs, qu'Albany pourrait faire concurrence à Montréal, et on allait jusqu'à dire qu'on supplanterait Montréal.

C'est surtout sur le transport du blé de l'Ouest que l'on compte, et comme Albany possède maintenant le plus gros éleveur à grain du monde entier (biggest of the world), rien ne serait surprenant qu'Albany réussisse.

Quand on examine la carte distribuée par les promoteurs, l'on constate que le grain se rendrait plus vite à Albany qu'à Montréal. Il y a des inconvénients, mais on n'en parle pas et les gens de l'Ouest se laissent prendre aux apparences. Canada First, c'est bon en temps d'élections, après c'est chacun pour soi.

L'enthousiasme américain à cette nouvelle fête du "biggest of the world", devrait faire réfléchir Ottawa. Tout devrait être mis en oeuvre pour que Montréal progresse et ne se fasse pas donner le pion et plus que jamais, on devrait compter que quelques bribes de leurs trésors, puis et surtout, notre population est toujours restée courageuse et vaillante.

"Montréal, ce n'est pas le Canada, mais il ne faut pas dire non plus que le Canada c'est Toronto. Et sous prétexte d'avantager Toronto, il ne faut pas sur-avantager les Américains. M. Bennett qui préchait le Canada First pense-t-il à cela? Non, son "Canada First", c'est du humberg, car n'est-ce pas lui qui a dit qui gouvernerait le pays sans consulter Washington et qui pourtant, depuis deux ans n'a pas fait autre chose que de faire le jeu du pays voisin?"

M. W. H. Miner, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, disait le 6 juin à Ottawa:

"C'est le 21 juillet que s'ouvrira la Conférence Impériale. Ce jour restera mémorable dans l'histoire du Canada. Des questions très importantes y seront discutées et il est certain que l'on arrivera à des résultats considérables. Mais, il ne faut pas s'attendre à des miracles. Nous devons nous souvenir que tout comme le Canada, les autres nations de l'Empire ont leurs problèmes particuliers et que par exemple, l'Angleterre ne peut ignorer le fait que la plus grande partie de son commerce se fait avec l'étranger, 55% du total, contre 45% à l'Empire. On ne peut pas plus lui demander des sacrifices déraisonnables, qu'on ne peut en demander au Canada. Il est reconnu que les membres de l'Empire désirent et peuvent, en raison de leurs ressources, développer des richesses les mieux adaptées à leurs conditions."

M. Miner reconnaît premièrement qu'il y aura plus de verbiage que de travail et deuxièmement que l'Angleterre achète plus à l'étranger que dans l'Empire. Et troisièmement, M. Miner reconnaît que nous devrions aller en douceur, ce qui en passant est un reproche déguisé à M. Bennett qui voulait "tout passer" la dernière fois.

Et M. Miner cite de plus la résolution suivante adoptée par l'Association en 1930:

"Que les intérêts des producteurs canadiens de toute sorte soient sauvegardés dans toutes les négociations concernant le commerce inter-impérial, et que lorsque cette mesure est réalisée, l'on recherche tous les moyens pratiques pour développer les transactions entre pays britanniques, particulièrement en raison du fait que beaucoup de pays étrangers ont restreint leurs achats au Canada à la suite de nouveaux tarifs ou de quotas."

Les manufacturiers qui ont crié pour avoir la protection en ressen-

tent-ils enfin les mauvais effets. Oui, probablement puisqu'ils veulent établir un commerce inter-impérial "en raison du fait que les étrangers achètent moins chez nous à la suite de nouveaux tarifs".

Il y a longtemps que nous sommes convaincus que la protection est la ruine du commerce, et il est heureux que les manufacturiers payent pour apprendre cette vérité!

A-t-on remarqué qu'à St-Jean des contrats représentant une dépense de près de \$700,000.00 ont été accordés à des étrangers, de même que des sous-contrats, que beaucoup d'ouvriers étrangers ont été employés plus qu'on aurait dû en employer en tous cas.

De tout cet argent, combien St-Jean pour qui ces dépenses étaient faites, en a gardé. La grande partie a été donnée à des étrangers, qui ont emporté chez eux, qui la dépenseront ailleurs alors qu'autrement elle aurait été gardée et dépensée ici.

La manne a passé et nous n'avons peut-être pas su en profiter. Y a-t-il des circonstances atténuantes? Oui, il y en a toujours, chaque médaille a deux côtés, mais ce n'est pas ce qui se dit sur la rue....

D'après les journaux, la Russie nous a envoyé une grande quantité de cuir ces jours derniers. Comment cela se fait-il? C'est probablement l'effet du Canada First de M. Bennett et le "Buy Canadian" tout enluminé de M. Stevens.

Un homme qui sans contredit, l'on ne peut taxer de parti pris politique au Canada, c'est le consul général de France M. Carleton. On ne peut lui reprocher d'être bleu ou rouge, d'avoir telle ou telle opinion parce que son père était rouge et son grand-père aussi.

Au surplus M. Carleton est un homme très distingué, qui ne s'est mêlé de ses affaires. Connaissant très bien son pays, ses besoins, ses aspirations, il a servi son pays tout en demeurant chez nous et il a observé.

Nul n'ignore que le Canada avait un traité de commerce avec la France et que ce traité est expiré. M. Bennett n'a rien fait pour le renouveler, sous prétexte d'avoir les mains libres à la Conférence Impériale. Non seulement M. Bennett aura les mains libres, mais encore il les aura vides:

Tout homme sensé vous dira que c'est le commerce américain est mort c'est à cause de la trop grande protection inventée par ce pays. La même chose s'applique aux pays qui ont imité le mauvais exemple, au Canada par exemple.

M. Bennett voulait la protection (ses amis la voulaient, c'est tout), le peuple l'a appuyé à l'encontre du bon sens et voilà, notre commerce qui devait se frayer un chemin à la dynamite a sauté.

Les libéraux ont protesté, mais en vain contre cette méthode. M. Bennett, L. Carleton, interrogé sur le traité de commerce avec son pays, a déclaré que le Canada n'avait rien fait pour le renouveler et il a ajouté que le Canada est en train de se suicider.

"Le Canada a besoin de marchés pour son blé, a dit M. Carleton, mais la France peut acheter du blé en Argentine". "Le Canada grâce à la politique de M. Bennett tue son commerce".

Ce sont des paroles significatives et d'autant plus importantes qu'elles viennent d'un homme qui connaît son affaire. Elles ont aussi beaucoup plus de poids venant d'un homme qui n'est pas intéressé à notre politique.

Si la France ne commerce plus avec nous, c'est à cause de nos tarifs élevés. Il en est malheureusement de même avec plusieurs autres pays.

Et le plus malheureux dans tout cela, c'est que notre imprévoyant premier-ministre qui change d'idée comme de chemise, ne changera pas d'idée sur ce seul point-là, pour tout le monde voit et n'entend pas ce que tout le monde dit!

Seul et unique dans son genre, R. B. Bennett, l'oeil farouche, la démarche menaçante, tient tête au monde qui se trompe... alors que lui ne se trompe pas.

POLITIQUE ECONOMIQUE

La conférence impériale, qui va se réunir en juillet dans la capitale du Canada a un double but: resserrer les liens qui unissent l'Empire britannique et, en second lieu, déterminer la politique économique de la Grande-Bretagne et des dominions à l'égard des pays étrangers. Comme on le voit, le programme tracé par les gouvernements des principaux pays intéressés et les questions à l'étude seront d'une haute portée à la fois politique et commerciale.

Le congrès des manufacturiers canadiens semble attacher une importance toute particulière au problème des relations commerciales entre le Canada et la Grande-Bretagne, entre notre pays et les autres dominions. Les congressistes auraient-ils par hasard cherché les moyens d'augmenter les transactions du Canada avec l'Empire? On le croirait à lire certains discours et à écouter les paroles de plusieurs délégués à ce congrès! Cependant, les manufacturiers accorderont la préférence à la condition expresse que les autres branches de l'activité canadienne n'en souffrent pas par contre-coup. Nous avons reçu récemment une délégation écossaise ou plutôt une mission commerciale écossaise, pourrait-on dire, qui fut une introduction tangible et pratique à la conférence.

Il n'est pas douteux qu'il s'agit bien en l'occurrence d'une reconstruction économique, sinon de l'Empire tout entier, du moins de quelques dominions en particulier.

Nous croyons que la conférence établira et définira ce que l'on appelle la préférence impériale. Or, la préférence impériale est aujourd'hui une protection dans l'Empire vis-à-vis de l'étranger. Mais pour assurer à tous les dominions cette préférence impériale, établie d'après des principes rigoureusement étudiés à la lumière des faits et des statistiques, les délégués favoriseront le libre-échange dans les relations économiques inter-impériales. La grande tâche de la conférence résidera surtout dans l'établissement d'un protectionnisme sauveur vis-à-vis des pays étrangers. Cela ne se fera pas sans tâtonnements ni peines ardues. Actuellement, les dominions et les colonies achètent chaque année à l'étranger pour des millions de piastres. Comment faire dériver au profit de la Grande-Bretagne la moitié de cette somme? Voilà qui ne manquera pas de provoquer des représailles de la part des fournisseurs frustrés. Voilà qui sera une source de difficultés!

Les délégués devront user de diplomatie, faire des concessions et surtout prévoir un système semi-préférentiel. Il faudra donc apporter au protectionnisme mentionné plus haut des atténuations. L'Amérique du Sud, acheteuse de charbon anglais par exemple, consentira-t-elle à ne plus fournir à l'Angleterre le blé que le Canada veut lui vendre? Autant d'aspects d'une question complexe qui rendront cette conférence extrêmement importante.

"C'est la ville et non le campagne que la jeunesse devrait désertir"

—Que pensez-vous du retour à la terre comme correctif du chômage? —Je demande à notre ministre des terres et forêts.

L'honorable Honoré Mercier siège depuis un quart de siècle à l'Assemblée législative et depuis dix-neuf ans au conseil des ministres de la province. Le ruban de la Légion, la rosette de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand flambent à sa boutonnière. Ils disent une carrière d'honneur et d'intégrité à laquelle ses adversaires veulent être les premiers à rendre hommage.

Depuis un quart de siècle que l'honorable M. Mercier se penche sur nos problèmes, étant à la fois le plus ancien de nos ministres et l'un de nos plus anciens députés, il est mieux placé que d'autres pour en connaître, pour en repousser ou accepter les solutions proposées.

Le retour à la terre? s'écrie-t-il. Mais c'est le correctif du chômage et c'est la panacée susceptible de nous guérir de tous les maux économiques. Le chômage est une plaie qui s'étend, fait tache d'huile et rongé. Le retour à la terre en serait le caustique qu'il suffirait d'appliquer. Mais le chômage est de ces maladies d'autant plus difficile à guérir que le malade n'a pas le courage d'appliquer le remède indiqué.

—Combien avons-nous de chômeurs? —Je demande à l'honorable Honoré Mercier.

—Leur nombre est difficile à préciser, a-t-il répondu. Il faut en trancher d'abord ceux qui ne veulent pas travailler, les incapables qui ne le peuvent pas et constituent l'élément de déchet de toute société. Restent enfin ceux que leur métier oblige à l'inaction une partie de l'année. Mais en tenant largement compte de tous ces éléments, le nombre des chômeurs est considérable. Pour considérable qu'il soit je suis convaincu que la campagne pourrait en absorber la plus grande partie.

—A y bien réfléchi, poursuit le ministre, il est étrange vraiment que le problème du chômage se pose. Dans notre province où la terre fertile est accessible à tous, ce sont les vides plutôt que les campagnes que la jeunesse devrait désertir.

—Nous souffrons d'une crise, hélas je le sais, mais il ne tient qu'à nous d'en guérir. Nous n'avons qu'à vouloir et à la première neige prochaine il y aura belle lurette que nous n'en parlerons plus. Songez à l'étendue, à la richesse inouïe de notre domaine et demandez-vous un peu quelle prospérité nous en tire-

rons si seulement nous voulions l'exploiter. Nous avons 88,000 milles carrés de forêt en coupe réglée, mais il en reste 500,000 milles carrés aux- quels on n'a pas touché. On ne sait sur quelles richesses minières les quatre cinquièmes des arbres de ces régions étendent leur ombre. Un quart à peine de nos sources d'énergie hydro-électrique est captée, un dixième à peine de notre territoire est cultivé. On sait ce que produisent nos mines, mais on ne sait pas ce que pourraient produire celles que cache la forêt. Sur la petite portion de territoire que nous avons cultivée, des villes ont grandi: songez à celles qui surgiraient de terre si nous labourions le reste.

—Ceci étant dit, des réserves sont à faire. Il ne saurait être question de renvoyer à la terre des gens de métier sous prétexte qu'ils sont victimes du chômage. Leur chômage, en effet, est le plus souvent momentané. Ces gens à la campagne ne seraient que des déracinés incapables de s'adapter à leur nouveau milieu.

—Lorsque je parle de retour à la terre, je parle surtout des cultivateurs ou des fils de cultivateurs, des gens élevés à la campagne qui connaissent la terre, qui l'aiment, pour l'avoir travaillée.

—Le gouvernement de la province s'intéresse d'ailleurs à ce mouvement. Il fait faire une propagande méthodique dans nos terres en Nouvelle-Angleterre. Cette propagande donne des résultats intéressants, mais inférieurs, je dois le dire, à ceux qu'on attendait les enthousiastes. Cette propagande s'exerce aussi dans la province même et un mouvement très intéressant de retour à la terre se dessine dans certaines petites villes, à Jonquière, à Chicoutimi, par exemple. Ce mouvement s'accroît en faveur de la colonisation."

La brochure publiée par le ministère de la Colonisation a été tirée à des milliers d'exemplaires. Elle sera distribuée à tous ceux qui s'intéressent au mouvement ou qui manifestent le désir de s'établir sur des lots de colons. Si vous désirez obtenir des notes précises et des statistiques récentes des principales paroisses en pays de colonisation, ne manquez pas de feuilleter et de consulter le "Guide du Colon", qui est une mine précieuse de renseignements et de conseils, compilés avec soin sous la direction de M. Magnan, un expert en la matière.

Dunham

Cette semaine, eut lieu, en notre église, le mariage de Mlle Colette Thibault, fille de M. et Mme X. Thibault, à M. Laurent Leduc, fils de M. et Mme Damase Leduc. Après la cérémonie, tous les invités se rendirent chez la mariée où le vin fut servi. Les époux partirent pour un voyage à Montréal. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

—Mme J. Favreau a été fort éprouvée par la mort de son frère, M. Domina LeBlanc, de Montréal, survenue subitement ces jours derniers. Son service fut chanté à la paroisse du Sacré-Coeur et l'inhumation eut lieu à Lachine. Nos sincères sympathies.

M. et Mme Favreau remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies.

—Mme R. Lasserre est retenue à sa chambre depuis une quinzaine. Nos vœux de guérison complète.

PETITES ANNONCES

CHAMBRES à louer. S'adresser à 259 Champlain, tél. 1167-w.

POUR VOS VOYAGES dans la ville et en dehors, meublées les plus bas prix. Taxi Alcide Tétraud, 157 De Salaberry, tél. 1115.

A VENDRE, carrosse à 2 roues et un autre à 4 roues, chaînes et tables de salle à dîner. S'adresser à 235 Longueuil.

A LOUER, 2 garages des plus modernes. S'adresser à C. A. Laberge, 189 Richelieu.

CHALOUPE A VENDRE. S'adresser à 36 rue Montcalm, Iberville.

A LOUER, chambres avec cuisine et un autre à 4 roues, chaînes et tables de salle à dîner. S'adresser à 15 Saint-Louis.

AUVENTS faits sur commande et tentes à louer ou à vendre. H. A. Audelin, 190 Longueuil, tél. 549-m.

A VENDRE, à sacrifice, Ford Tudor 1930, réparé à neuf, aussi deux chevaux de trait, vendus à l'importer quel prix pour du comptant. S'adresser à 264 Champlain, Glacière Halliwell.

APPELÉ TAXI ARMAND CHALOUPE, tél. 690-j, pour vos voyages dans Saint-Jean et Iberville 20c. Prix spéciaux pour longs voyages, baptême, mariage, funérailles, etc.

A VENDRE, belle terre fertile, avec récolte, au village de Saint-Valentin, 168 arpents, bûche au milieu, bonnes conditions. S'adresser à 135 De Salaberry, St-Jean.

100 acres en superficie, plus ou moins, et sont vendus au prix nominal de 60 centins l'acre, payables en six versements annuels égaux.

L'auteur donne un aperçu assez complet de nos principales régions de colonisation. Les nouvelles régions proprement dites sont: le Témiscamingué, l'Abitibi et le sud-est de Québec. La région de Témiscamingué compte douze paroisses organisées qui peuvent encore recevoir plusieurs centaines de familles. D'un autre côté, vingt-cinq paroisses nouvelles pourraient facilement trouver dans le Témiscamingué tous les avantages requis à leur organisation immédiate et satisfaisante. L'Abitibi est la région de colonisation par excellence. En effet, les trente paroisses solidement établies ont un taux de succès pour une centaine d'autres qui pourraient y surgir en toute sécurité dans un avenir rapproché. La région du sud-est de Québec comprend les comtés de Témiscouata, de Rimouski, de Madapédia, de Bonaventure et de Gaspé.

Les quarante paroisses établies pourraient compléter leurs cadres par l'établissement sur leur territoire de colons énergiques et laborieux, capables de pousser plus avant le mouvement de colonisation. M. Magnan donne d'utiles conseils aux futurs colons. Il écrit, en marge des conditions d'établissement, ces lignes bien pensées: "Un colon doit être sobre et joyeux d'un bon caractère. La respectabilité est une des premières et la plus importante des conditions requises pour devenir colons. Il est à désirer qu'il n'ait que des hommes choisis qui s'établissent dans une région de colonisation. Que cette vérité soit bien comprise de tous ceux qui font la propagande en faveur de la colonisation."

La brochure publiée par le ministère de la Colonisation a été tirée à des milliers d'exemplaires. Elle sera distribuée à tous ceux qui s'intéressent au mouvement ou qui manifestent le désir de s'établir sur des lots de colons. Si vous désirez obtenir des notes précises et des statistiques récentes des principales paroisses en pays de colonisation, ne manquez pas de feuilleter et de consulter le "Guide du Colon", qui est une mine précieuse de renseignements et de conseils, compilés avec soin sous la direction de M. Magnan, un expert en la matière.

ON ANNONCE l'ouverture d'un nouveau magasin de confections pour dames, faites sur mesure si désiré.

CHOIX VARIE DE JOLIS MANTEAUX, ROBES SOUS-VETEMENTS ETC.

BOIVIN & MARTIN, 147 Saint-Jacques, Saint-Jean.

SPECIAL Pour le mois de juin et juillet

Ondulation permanente, Méthode croquignole, absolument naturelle. Satisfaction garantie. Permanent croquignole... \$3.00 Permanent à l'huile... \$4.00

Pour informations, appelez 537-j.

Mme G. GIROUX, 82 rue De Salaberry

On pourra se procurer des démentures de la Cité de Saint-Jean en s'adressant à M. Hormisdas Morais, Secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, Saint-Jean.

Nouveau Restaurant et magasin de coupons ouvert samedi le 11 juin au No. 22 rue St-Charles.

Choix de toutes sortes de jolis coupons de voile, broadcloth, fil, coton etc.

Prix spéciaux à l'occasion de l'ouverture. Bienvenue à tous.

Mme ARSENE SENECAL

Toute personne désirant avoir des renseignements au sujet des systèmes de chauffage à l'huile pour poêle de cuisine, fournaies de caves et autres sortes, peuvent s'adresser à M. J. A. Messier, vendeur autorisé des Cies de Lynn et Silent Glow, 20 rue Notre-Dame, St-Jean, Tél. 359.

A LOUER, Chambre et cuisine, avec pension si désirée, hommes \$6.00, femmes, \$4.00. S'adresser à 88 rue Notre-Dame.

NOUVEAU GARAGE au No. 1 rue Saint-Jacques. Garage Service, prop. Service jour et nuit; prix modérés, qualité et bon prix. Téléphone 954. Gazoline, lavage, graissage, accessoires neufs et de seconde main, pour toutes marques de chars.

MODE DE PARIS. Ligne complète de robes pour dames et demoiselles, défiant toute concurrence à des prix très bas, les nouveautés les plus récentes. Aussi robes faites sur commande, satisfaction garantie. 56 St-Jacques, St-Jean.

Le 25 mai 1932 au cours d'une discussion, M. Eugène Perrault, de Montréal, s'est cru attaqué dans son honneur et son honnêteté. Je n'ai jamais eu l'intention d'amoindrir sa réputation d'honnête homme et je le considère comme tel.

A. Monast.

BICYCLETTE VOLE, marque Road King, dimanche dans la cour du Collège Saint-Jean. La personne qui s'en est emparé, a été vu et est connu; si d'ici 3 jours, ce bicyclette n'est pas retournée à 212 Saint-Pierre, des procédures seront prises contre elle.

G. LANGLOIS & FILS, Cordonnier et marchand de chaussures pour hommes, femmes et enfants, souliers sport, running shoes, chaussures de travail et souliers à trempoir road year, à partir de \$2.50. Motto: bonne qualité et bon prix. Comme toujours sollicité, 125 Saint-Paul, Téléphone 966-w.

Mlle PAULINE RAYMOND annonce l'ouverture d'un magasin rue Richelieu, porte voisine de M. J. L. Pissonnault, où vous trouverez de la marchandise à la verge pour satisfaire tous les goûts dans les dernières nouveautés et à des prix très bas; un accueil le plus courtois vous est réservé, donc une visite est sollicitée.

SOULIERS SPORT CHEZ L'ETOILE Assortiment nouveau de souliers pour garçons, fillettes et enfants, consistant en souliers à deux toiles et autres modèles, lacs ou à courroie, avec semelles en caoutchouc de bonne qualité. Comme toujours nous faisons les réparations de chaussures de toutes sortes, spécialement semelles cousues à la machine pour dames et messieurs. La Cordonnerie L'Etoile, 28 rue St-Charles, Saint-Jean. Distributeur au gros des marques L'Etoile et autres.

LA FABRIQUE NOTRE-DAME AUXILIATRICE DE ST-JEAN, P. Q.

AVIS SPECIAL

Précédant dans le cours ordinaire des affaires, la fabrication des livres de la susdite Fabrique, je prie tous les intéressés de bien vouloir me fournir les informations suivantes, pour fins de vérification seulement.

A-Le montant qui vous est dû par la Fabrique et garanti par billet promissoire.

B-Le montant qui vous est dû par la Fabrique et non garanti.

Prière d'adresser ces informations au sousigné, le ou avant le 25 juin courant.

J. PAUL BEAULIEU, C. A. 25 rue St-Jacques, St-Jean, P. Q.

ON ANNONCE l'ouverture d'un nouveau magasin de confections pour dames, faites sur mesure si désiré.

CHOIX VARIE DE JOLIS MANTEAUX, ROBES SOUS-VETEMENTS ETC.

BOIVIN & MARTIN, 147 Saint-Jacques, Saint-Jean.

SPECIAL Pour le mois de juin et juillet

Ondulation permanente, Méthode croquignole, absolument naturelle. Satisfaction garantie. Permanent croquignole... \$3.00 Permanent à l'huile... \$4.00

Pour informations, appelez 537-j.

Mme G. GIROUX, 82 rue De Salaberry

On pourra se procurer des démentures de la Cité de Saint-Jean en s'adressant à M. Hormisdas Morais, Secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, Saint-Jean.

Nouveau Restaurant et magasin de coupons ouvert samedi le 11 juin au No. 22 rue St-Charles.

Choix de toutes sortes de jolis coupons de voile, broadcloth, fil, coton etc.

Prix spéciaux à l'occasion de l'ouverture. Bienvenue à tous.

Mme ARSENE SENECAL

Toute personne désirant avoir des renseignements au sujet des systèmes de chauffage à l'huile pour poêle de cuisine, fournaies de caves et autres sortes, peuvent s'adresser à M. J. A. Messier, vendeur autorisé des Cies de Lynn et Silent Glow, 20 rue Notre-Dame, St-Jean, Tél. 359.

VOULEZ-VOUS ACHETER OU LOUER une terre à bonnes conditions, avec récolte de l'année. Adressez-vous à 188 rue Mercier Saint-Jean.

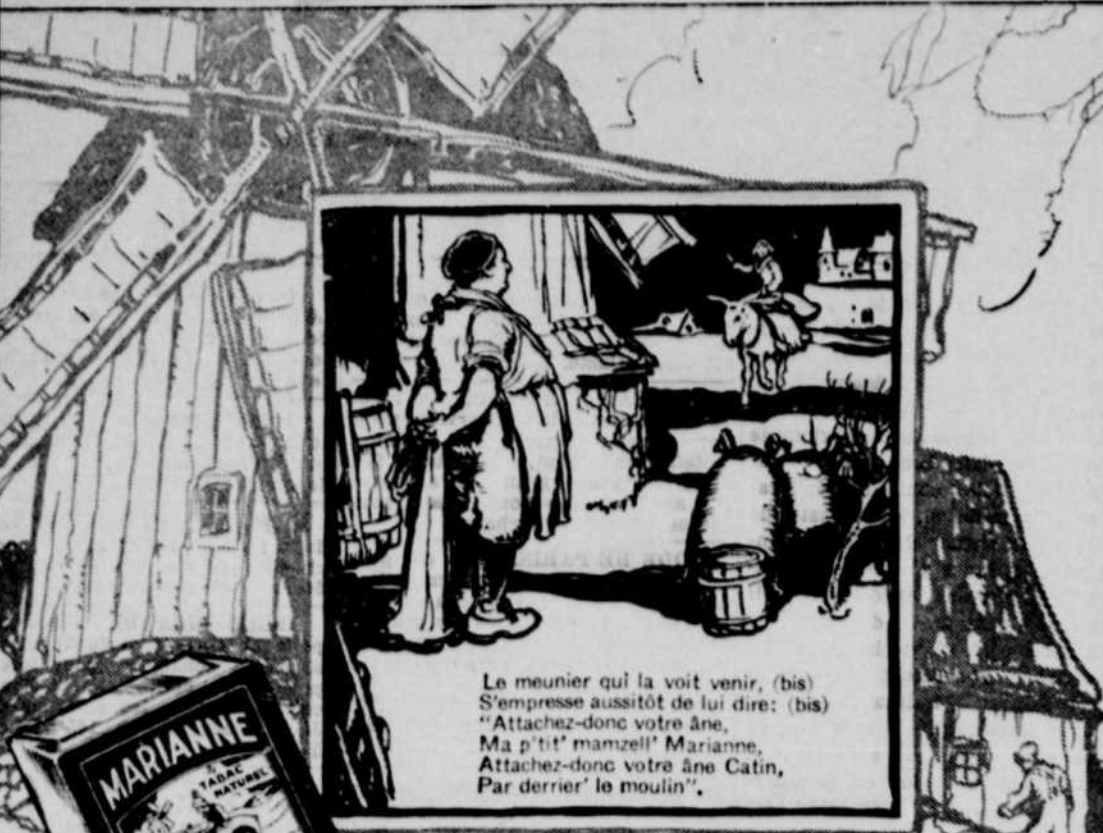
FEMME pour soins, "sage-femme" et travaux de ménage demande emploi. S'adresser à 291 rue Saint-Jacques, téléphone 1967.

MAISON NEUVE A VENDRE, à deux logis, 5 pièces chaque logis et chambre de bain \$2,500. S'adresser à 64 rue Collin, Saint-Jean.

BELLE GRANDE PROPRIÉTÉ, pouvant former trois logis, bien située, à échanger pour une propriété plus petite et peut-être pour une terre dans les environs de St-Jean. S'adresser à 165 Longueuil, Tél. 1042.

FEMME DE JOURNÉE demande travail, ménage, lavage, à l'heure, à la journée ou à la semaine, en ville ou au dehors. S'adresser à 232 St-Georges, tél. 1115-j.

"Marianne s'en va au moulin"



Le moulin qui la voit venir, (bis)
S'empresse aussitôt de lui dire: (bis)
"Attachez donc votre âne,
Ma p'tite Marianne!
Attachez donc votre âne Catin,
Par derrière le moulin".

10¢
LE PAQUET

Le Marianne renferme la saveur et l'arôme délicats des tabacs naturels cultivés dans la belle province de Québec, y compris le Quesnel. Il n'est pas aromatisé — c'est un mélange de variétés choisies du meilleur tabac en feuilles du Québec.

LE TABAC MARIANNE un mélange de QUESNEL



Avec l'Association Chorale St-Louis de France

Une vue de Tadoussac ayant au premier plan le magnifique hôtel du même nom. Disposant de tout ce

Pour la meilleure observance du précepte dominical E. S. P.

Une nouvelle étape

La semaine du dimanche vient de se terminer. Comme les précédentes, elle aura nous l'espérons, de bons résultats.

Voulant, du premier coup, attendre de ces campagnes périodiques, une réforme totale des mœurs, ce serait une naïve illusion. L'âme humaine est trop faible, la vie sans contrainte trop facile, les occasions de manquer à son devoir trop nombreuses pour pouvoir lutter, même au soir des plus belles ténées, sur une victoire complète et définitive.

Mais chaque assaut repoussé comme bastion enlevé à l'ennemi diminue ses forces et augmente les nôtres. C'est pourquoi ces brèves offensives annuelles sont autant d'étapes qui mènent sûrement à la victoire finale.

La semaine de cette année aura été marquée par une coopération plus active des autorités civiles. Dès la veille des premières escarmouches, le maire de Montréal lançait une proclamation qui le liait aux autorités religieuses dans la défense de notre dimanche et produisait sur la population la plus heureuse impression. Les maires de plusieurs autres villes ont aussi élevé la voix. On en a même vu cinq ou six, dans la région du Saguenay, se grouper et publier une proclamation conjointe. Heureuse union pour le bien qu'il faut souhaiter plus fréquente.

Signifions une autre intervention salutaire. Les directives de la Semaine portaient surtout, cette année, sur le commerce. Le travail du dimanche a diminué; le commerce par ailleurs semble avoir augmenté.

Il s'est certainement accru dans les campagnes. Et c'est une tristesse profonde, pour tous ceux qui aiment leur race et ouvrent les yeux, de constater combien de nos braves cultivateurs se laissent entraîner, par esprit de lucre, aux pratiques condamnablement instaurées dans nos villes par des marchands étrangers.

La Ligue a dénoncé ce mal. Sa voix ne pénètre peut-être pas aussi loin qu'elle le voudrait. Heureuse-

ment un organe de la classe agricole n'a pas hésité à lui faire écho.

Sous la signature de son directeur, le Bulletin des agriculteurs publiait le 4 mai 1932, les lignes suivantes: "Jetons un regard à la campagne. "Réservoir de la race, a-t-on dit, et des traditions religieuses et familiales." Est-ce que la aussi on ne prend pas trop de latitude avec l'observance du dimanche, lequel est devenu, en trop d'endroits malheureusement, un jour de négoce?"

"Je veux parler en particulier du spectacle qu'offrent les abords de nos grandes routes le dimanche après-midi, quand ce n'est pas même pendant la grand-messe. Ce nous semble une pratique condamnable que ces étalages partout au bord de la route, de fruits, de légumes et souvent d'un peu de tout qu'on offre en vente aux promeneurs automobilistes."

"On interdît l'ouverture des magasins le dimanche; mais est-ce bien plus conforme à la loi divine pour les cultivateurs ou des commerçants d'occasion de faire du dimanche leur meilleure journée de marché de la semaine? Nous n'exagérons rien en disant que certains petits villages de nos régions fruitières des alentours de Montréal, prennent le dimanche l'aspect de bourgades juives. En effet, on ne voit pas pire dans les quartiers Israélites de Montréal."

"Il y a certes beaucoup d'abus à faire disparaître de ce côté-là, et à l'occasion de la semaine du dimanche, nous croyons de notre devoir, même s'il n'est pas des plus agréables, de faire ces quelques remarques qui s'imposent, il nous semble. Paroles courageuses et opportunes, dont il faut féliciter le directeur du Bulletin. La Ligue remercie aussi tous ceux qui lui ont apporté leur concours. Elle souhaite que cette coopération ne soit pas passagère, mais qu'elle continue, s'amplifie même jusqu'au triomphe définitif."

LA LIGUE DU DIMANCHE

La jalousie, dit-on souvent, est une preuve d'amour. Il s'en faut que ce soit toujours exact. N'a-t-on pas vu de maris sans amour pour leur femme être, cependant, furieusement jaloux des personnes auxquelles elles semblaient s'intéresser?

Les diplômes que les instituteurs devront posséder

Les instituteurs de moins de trente ans qui ne se sont pas encore munis de leur diplôme d'enseignement supérieur, soit le diplôme de l'École Normale ou son équivalent, devront le faire d'ici septembre 1933, suivant les termes d'une résolution prise, après délibération par la Commission de Pédagogie des Écoles catholiques de Montréal. Le but de la Commission n'est nullement de nuire à ces instituteurs, mais d'exiger d'eux qu'ils se conforment aux plus récentes dispositions de la loi scolaire.

Comme c'est le comité de langue anglaise qui avait proposé cette motion, le président M. Desrochers lui avait suggéré d'étudier l'opportunité de remancer de leurs services les instituteurs qui ne se sont pas qualifiés, parce que plusieurs instituteurs porteurs de diplômes pédagogiques élémentaires continuent d'enseigner contre les prévisions de la loi.

M. Victor Doré, directeur général, fit ensuite une suggestion dans le sens de la résolution prise, et l'unanimité se rallia.

M. Edouard Montpetit profita de l'occasion pour s'acquiescer de ce qu'on exige des normaliens et des bacheliers pour leur accorder des places d'instituteurs.

M. l'abbé A. Desrosiers (principal de l'École Normale): "Un diplôme d'École Normale ou son équivalent, qui veut dire aux bacheliers qu'ils doivent subir une partie des examens imposés aux normaliens, comme les examens en pédagogie, en comptabilité, en dessin, en technologie, en agriculture, etc."

M. Montpetit: "N'y a-t-il pas une injustice à exiger des bacheliers, qui ont fait quatorze à quinze ans d'études, de subir des examens supplémentaires sur des matières comme la géométrie et la comptabilité par exemple, alors que les normaliens, qui n'ont fait que trois années d'études supérieures, après leurs huit années de cours primaire, entrent dans le professorat, après un simple examen éliminatoire?"

Monsieur Doré observe qu'il s'agit là d'un complément nécessaire

à un bachelier, que sa formation n'a pas préparé à l'enseignement.

M. Victor Doré trouve qu'il devrait y avoir à l'École Normale une année de pédagogie ouverte aux élèves de onzième année de l'École primaire supérieure, un cours de quatre ans pour ceux de huitième année de l'École primaire et une année de pédagogie pour les bacheliers désirant faire de l'enseignement.

Nouveaux Frigidaire

Trois nouveaux réfrigérateurs de haute qualité viennent d'être annoncés par la Frigidaire Sales Corporation, dans le but de mettre cet appareil moderne, commode et économique à la portée d'un plus grand nombre de foyers canadiens.

Connus sous le nom de Ligne Moraine de Frigidaire, ces réfrigérateurs vont se vendre aux plus bas prix dans l'histoire de Frigidaire et vont compléter la Ligne Blanche tout porcelaine de la corporation.

C'est là ce que déclare W. C. Wright, gérant canadien, qui dit encore que leur marchandisation se fera sur une base de qualité à bas prix. Ces modèles sont maintenant visibles dans les salles de montre de tous les dépôts de la Frigidaire.

Ces trois modèles sont surtout caractérisés par leur nature compacte et la beauté de leur style. Ils se distinguent aussi par la grande superficie des tablettes, tenant compte du peu d'espace qu'ils occupent sur le plancher, par la longue durée d'un fini extérieur spécial, par le silence et la puissance du mécanisme à deux cylindres, par les tablettes pliantes pour récipients de haute taille, par la fermeté chromée, inoxidable, par le régulateur du froid pour congélation rapide, par les tablettes du type par bandes pour empêcher de renverser les vaisseaux, par les compartiments de congélation étanches, par les tiroirs en aluminium inoxidables et par leur dessus plat, servant de tablette.

L'on trouve un grand nombre des principes de réfrigération électrique avancés et des fameuses caractéristiques de Frigidaire dans ces nouveaux modèles. Les serpents de refroidissement sont en cuivre et laiton, les métaux les plus efficaces pour conduire la chaleur, et la soudure d'argent est employée à tous les joints de pression. Le compresseur, étant du type à deux cylindres, offre une réserve de puissance qui assure une réfrigération adéquate pour les journées les plus chaudes.

La construction des cabinets des modèles Moraine est de la même haute qualité que celle d'autres modèles qui ont contribué au succès de Frigidaire. Un point remarquable de cette construction est la jointure étanche de l'isolation avant que l'armure d'acier soit placée sur le cabinet. L'asphalte est la substance employée pour ces joints étanches à l'humidité destructive.

Probablement que l'un des points les plus attrayants pour la ménagère est la grande contenance de chaque modèle, car les cabinets Moraine contiennent beaucoup de vitrines, comparativement à l'espace restreint qu'ils occupent sur le plancher. Le plus petit, un modèle de quatre pieds cubes a une superficie de tablettes de 87 pieds carrés. Le modèle de cinq pieds cubes donne une superficie de tablettes de 102 pieds carrés, tandis que le modèle de six pieds cubes offre 122 pieds carrés. Grâce à leur dessin compact, ils se recommandent particulièrement aux petits foyers et aux appartements de petites dimensions.

Un communiqué de l'usine dit: "Les nouveaux modèles sont mis sur le marché en réponse à une grande demande d'un réfrigérateur électrique sûr et solide, fait et garanti par un manufacturier de réputation nationale; ils se vendent en bas du prix ordinairement exigé pour des réfrigérateurs électriques de qualité."

"Les modèles Moraine vont compléter la ligne régulière de Frigidaire domestique tout porcelaine, dont la popularité ne saurait être mieux démontrée que par le fait qu'en 1931, nous avons construit et expédié 35% plus de modèles domestiques qu'en 1930. Cette ligne populaire n'est pas changée."

Sur cette sortie de Desrochers contre la Société des Auteurs

Une page littéraire vraiment digne de ce nom est ouverte à toutes les professions de foi concernant ses cadres et il n'est pas d'opinion si hardie qu'elle ne puisse s'y exprimer à condition que l'auteur le fasse dans des termes corrects vis-à-vis la polémique comme vis-à-vis la langue.

On voit que l'emploi ici le mot "auteur" dans un sens autrement plus large que celui auquel Alfred Desrochers tient mordicus dans le quasi éreintement qu'il faisait, ces jours derniers, dans la page littéraire de la "Revue de Granby", de la section française de la Société des Auteurs à laquelle il reproche d'admettre en son sein des gens qui ne sont pas selon lui des auteurs véritables.

Je ne connais pas la liste actuelle des membres de la section française des Auteurs dans laquelle j'ai été reçu moi-même, il y a de cela plusieurs années. Il se peut qu'elle renferme aujourd'hui des types qui n'ont encore rien écrit de valable et de but du présent article est moins de défendre la Société des Auteurs que de m'en prendre à Desrochers parce qu'il donne à "auteur" un sens trop "étroite", pour parler comme un de ses bacheliers d'Orford.

Car, comme Desrochers, je suis

aussi séparé mes opinions de mes amitiés. J'ai beau avoir gardé un souvenir charmé des années brûlées à ses côtés, dans la pigeonnière de la "Tribune", à taper, moi, des concours de veaux, et lui, des comptes-rendus sur les "Saints", il ne me fera jamais avaler qu'on n'est auteur qu'à condition d'avoir écrit un roman ou un recueil de poésies dont la première édition est allée crouler sur les tablettes des libraires. La poussière et les fils d'araignée sur une bouteille peuvent être indicatrices de la valeur d'un vin mais elles sont différemment éloquentes quand elles ensevelissent les livres!

Le tour de controverse vitriolique d'Alfred, par ce qu'il a d'essentiellement paradoxal, aura beau faire ma joie à l'heure de la détente via la Black Horse, ses feux d'artifice en matière de raisonnement pourront bien m'aveugler et me rendre baba un moment, mais je n'arrangerai toujours pour me rendre compte in petto que le journaliste éprouvé qui a ses "billets" lus par des milliers d'abonnés mérite infiniment mieux le nom d'auteur que la petite oie blanche qui sort du couvent et qui s'est hasardée dans un premier roman, à racler sur l'Amour où elle ne voit goutte encore!

Ne serait-il pas, en effet, déraisonnable de toiser un écrivain d'après l'épaisseur et le grain du papier sur lequel on le lit? Quel procès veut-on faire? Celui du contenant ou du contenu? Une page consacrée-elle plus un écrivain parce qu'elle est reproduite sur papier fort au lieu de "newsprint"? Etre auteur, c'est avoir publié des œuvres, affirme Desrochers. Je suis avec lui s'il veut considérer, autant que dans le livre la publication dans le journal même si les articles ne sont pas signés. Il y a des gérances de journaux qui ne laissent pas leurs rédacteurs signer même leurs meilleurs articles afin, disent-elles, de diriger le crédit de ces écrits plus vers le journal en tant que journal que vers les individus. C'est une opinion comme une autre et il faut croire qu'elle est aisément soutenable puisqu'elle a cours encore chez plusieurs de nos quotidiens.

C'est un peu la défense des journalistes que je prends aujourd'hui, des journalistes de carrière qui, même s'ils ne signent pas, ont plus de titres pour appartenir à la S. des Auteurs, que la jouvencelle qui a saigné son papa pour faire porter chez l'imprimeur l'extorsion littéraire (?) des attaques de vague et de mysticisme trouvées dans sa nubilité récente... Que diable, il y a, par exemple, à la Gazette, des rédacteurs d'éditorial qui, après 25, 30 et 40 ans à la même page, meurent totalement inconnus du public pour n'avoir jamais signé leurs articles pourtant toujours admirables de forme quand ce n'est pas de fond!

Mon ami Alfred craint encore que trop de jeunes et de débutants chez la Société empêchent que leurs aînés soient pris au sérieux. Mieux vaudrait lire "se prennent au sérieux". Quand à "concurrence" ce que Desrochers appelle agréablement les "vrais auteurs" ne nous torturons pas les ménages à ce sujet et songeons que dans ce domaine, le talent seul peut amener la concurrence redoutée et qu'il prime sur toute autre considération.

Même si un auteur est médiocre, voire très médiocre, pourquoi lui barrerait-on les portes de la Société où il aura au moins l'utilité de fournir un terme de comparaison tout à l'avantage des "vrais auteurs"? Et, pour parler plus sérieusement, pourquoi l'empêcher de frayer avec ceux qui ont plus de talent, de couder dans la camaraderie professionnelle justement, les seules personnes de qui il puisse prendre des principes de nature à améliorer sa manière?

Mais, ce serait être non seulement exclusif, mais encore injuste que de vouloir éloigner de la Société ceux qui commencent et qui ont précisément besoin de ces conseils et de cette tutelle qu'Alfred Desrochers, pour ne nommer que lui, n'a jamais refusés à personne des jeunes, comme il le dit avec vérité. Au lieu encore d'enlever aux auteurs virtuels toute ambition de perfectionnement, ainsi qu'il le redoute, le fait d'appartenir à la Société des Auteurs sera au contraire un stimulant pour les débutants, un aiguillon pour ceux que Desrochers, persiflant, appelle les "virtualités chères à MM. Lévesque et Bruchési". Entre parenthèses, ceux-ci se défendent sûrement de l'illusion très directe qui leur a été décochée par l'auteur d'A l'Ombre de l'Orford à l'endroit de la Société comme "incubateur de talents à exploiter". Ils n'ont pas besoin de mon secours pour le faire.

Bref, disons, en corollaire, que la Société des Auteurs ferait tort à ses fins en découronnant trop rigoureusement la liste de ses membres, en en limitant trop étroitement le nombre. Il n'est pas une virtualité qu'elle ne doive d'ignorer. Ce n'est pas la masse, c'est la perche qu'elle doit tendre à ceux qui veulent percer. D'ailleurs, l'heure est aux virtualités (sic) qui deviennent souvent les hommes du jour tandis que les célébrités qu'elles remplaçaient retournent non moins rapidement aux limbes des "has been".

L'auteur n'est fait ni par la tolé-typographique, ni par le nom de l'imprimeur, pas même par une coquetterie subite du public en sa faveur. C'est une question de fond, de

longue haleine, comme en religion, on n'est pas baptisé pour un seul geste pieux. Pour ma part, un auteur, ce serait mieux le reporter solide ayant à son crédit ses milliers d'articles non signés mais écrits dans une langue sûre et décapée au vif de la Vie, que le romancier-champignon coupable d'une prose dont la tournure syntaxique ferait jurer le premier venu des city editors...

Edouard HAINES.
Granby, 27 mai 1932.

Chaque Paquet de 10¢ de PAPIER A MOUCHES WILSON

10¢. POURQUOI PAYER PLUS?

Le meilleur de tous les papiers-mouchoirs. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre pharmacien, votre épicerie ou votre marchand général.

THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Notre Empire du Nord

Traversant l'Ontario nord, le voyageur qui s'arrête à Moonbeam à l'impression d'arriver au centre d'une vieille paroisse agricole du Québec. Et pourtant il n'y a pas 20 ans que le premier colon de la région, M. Théodore Léonard, commença le défrichement de sa ferme.

D'où vient ce nom de "Moonbeam"—rayon de lune?

De la beauté du site peut-être, vu par un soir de pleine lune dans l'atmosphère transparent, léger et si vivifiant qui baigne ce pays à l'étrange climat, où les tuberculeux arrivent souvent à se guérir; où le soleil, comme s'il souriait aux efforts de leurs valeureux colons, se met à leur service une heure ou deux de plus par jour, au temps précieux de la croissance des plantes.

Paroisse canadienne de 226 familles, Moonbeam a eu des débuts modestes comme toute paroisse qui commence. En ces dernières années, on y a défriché quelque 4,500 acres de terre, dont environ un millier l'an dernier.

La facilité des défrichements et la haute qualité des alluvions argileux qui forment le sol de cette région, expliquent le développement rapide de la paroisse. Il est, cependant, des habitants de Moonbeam qui prétendent que c'est dû en grande partie à l'esprit d'initiative du curé de la paroisse, M. l'abbé Jules Cimon.

Comme dans la plupart des autres colonies, la presque totalité des colons qui sont venus s'installer à Moonbeam étaient "raides" pauvres, comme on dit dans certains coins de Charlevoix... Et le gouvernement de l'Ontario ne payait pas de primes de défrichement; il se faisait même tirer l'oreille pour faire faire en temps les chemins nécessaires. Et pourtant que de beaux établissements agricoles dans les quatre rangs de la paroisse.

Ce qui explique cette progression rapide, c'est qu'en plus de la qualité du sol qui produit en abondance les grains, le foin, le trèfle et les légumes de la plus haute qualité, c'est que le marché local est plus avantageux qu'ailleurs. Tous les produits de la ferme se vendent à gros prix, si on les compare à ceux obtenus par les cultivateurs sur les marchés de Montréal, de Québec ou de Toronto.

Traversée par le Chemin de fer National du Canada, la paroisse de Moonbeam est reliée directement avec Québec, Winnipeg, Montréal et Toronto.

Au village il y a une bonne église, un presbytère, une école de trois classes, plusieurs magasins, un moulin à scies, une buanderie, une tannerie—industrie disparue de la majeure partie des paroisses du Québec—, et ce printemps il s'y construira une manufacture de mise en conserve. Qui sait si l'un de ces jours le gouvernement de l'Ontario ne bâtit pas là une école d'agriculture.

Dans les rangs il y a 5 écoles. Tous les chemins sont faits. Et le conseil municipal n'a pas de dettes.

Moonbeam est par excellence un pays de sportsmen, amateurs de chasse et de pêche.

C'est aussi le pays de ceux qui ont

l'ambition de bien établir leurs enfants... sans que ça coûte cher. Sur des terres nouvelles, partiellement défrichées parfois, 50 bonnes familles trouveraient facilement à se placer. Elles seraient dans le voisinage des gens de Charlevoix, du Saguenay, de la Beauce et du nord de Montréal.

C'est du moins ce que nous apprend M. le curé Jules Cimon, de Moonbeam, Ont., qui se fait toujours un plaisir de répondre aux renseignements qui lui sont demandés. Et le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, facilite le voyage de ceux qui veulent aller visiter cette belle région.

J. E. LAPORCE.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

Parce qu'il arrête positivement la démangeaison aussitôt qu'il est appliqué et assure le soulagement hygiénique de la peau, l'Onguent du Dr. Chase constitue le traitement le plus satisfaisant pour l'Éczéma, les Hémorroides et toutes les irritations de la peau. Cinquante années de succès.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

On s'étudie trois semaines, on s'apprête trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent. H. Taine.

Eczéma Hémorroides Irritations

Parce qu'il arrête positivement la démangeaison aussitôt qu'il est appliqué et assure le soulagement hygiénique de la peau, l'Onguent du Dr. Chase constitue le traitement le plus satisfaisant pour l'Éczéma, les Hémorroides et toutes les irritations de la peau. Cinquante années de succès.

L'Onguent du Dr. Chase

BISCUITS VIAU

Vous ne sauriez goûter des Biscuits à la saveur plus Exquise

CUITS DANS VOTRE PROPRE PROVINCE

33^{ème} EXCURSION ANNUELLE

de l'Association Chorale St-Louis de France DE MONTRÉAL À PERCÉ DU 26 AU 30 JUIN 1932

sur le vapeur "Québec" nolisé spécialement à cette fin. L'itinéraire comporte visite des caps Trinity et Éternité sur le Saguenay, avec escales de quatre heures à Tadoussac et de huit heures à Percé, et arrêt de trois heures à la Malbaie. — Concerts et autres amusements durant le voyage. Prix du billet, tous frais compris: passage, cabine extérieure (deux par cabine) et repas, même les repas sur le bateau pendant les arrêts.

Adultes: \$40.00. Enfants (de 5 à 12 ans): \$20.00. Enfants (en-dessous de 5 ans, les repas seulement): \$10.00. Réduction pour les passagers de Québec et retour.

La Direction se réserve le droit de refuser l'admission à qui ce soit, à sa discrétion, en remboursant le prix payé pour le billet.

Pour autres détails, s'adresser à Larivière Incorporée, 3715 Blvd St-Laurent, Montréal. Tél.: L'Anastase 8141. Le soir, jours de fête et dimanches, à 4119, Esplanade. Tél.: BELAIR 3917.

N.B.—Le bateau arrivera à Trois-Rivières et à Québec en allant et revenant.

LE NOUVEAU FORD V-8

Automobile à 8 Cylindres, Confortable, Spacieux, et de Prix Exceptionnellement Modéré.

Mettre à la portée de tous, aussi complètement que possible, l'agrément et l'utilité de l'automobilisme, tel fut l'objet de la création du Nouveau Ford V-8. On ne fait pas qu'y trouver les éléments essentiels, mais les plus récents perfectionnements techniques y ont aussi été réunis... la performance onatée et sans vibration d'un moteur à huit cylindres—les reprises foudroyantes, la rapidité, le confort, l'économie qu'exigent les idées modernes—les mille détails ingénieux ou luxueux qui, de façon si marquée, ajoutent à la satisfaction et au légitime orgueil du propriétaire. Nous énumérons ici-dessous quelques-unes des caractéristiques du Nouveau Huit-Cylindres Ford. Chacune d'elles joue son rôle dans l'impeccable performance de cette voiture. Et tous ces avantages vous sont offerts à un prix des plus raisonnables.

CARACTERISTIQUES DU NOUVEAU HUIT CYLINDRES FORD: Moteur de 65 c.v., à huit cylindres en V Suppression de toute vibration.—Vilebrequin contre-balancé à 90 degrés.—Superbes et spacieuses carrosseries.—Centre de gravité abaissé. Intérieurs luxueux.—Reprises instantanées.—75 milles à l'heure en 3^{ème} vitesse.—55 milles à l'heure en 2^{ème}. Deuxième vitesse silencieuse. Débrayage silencieux synchrone.—Ressorts extra-souples.—Amortisseurs hydrauliques Houdaille à double effet, auto-réglés et réglés par thermostat.—Carburateur à appel descendant, et silencieux. Retard et avance à l'allumage automatiques. Coût initial modique.—Frais modérés d'entretien et de fonctionnement.—Durabilité.—Mécanisme sûr et précis.—Toutes les glaces du Coupé Sport, du Cabriolet, de la Victoria, du Sedan Convertible et de toutes les carrosseries de luxe sont en verre inéclatable, sans supplément de prix.

14 CARROSSERIES, 4 ET 8 CYLINDRES, À PRIX MODÉRÉS DE \$515. A \$815. f. à b. East Windsor, Ontario.

GEORGES BOUCHARD, Agent local

Téléphone 869, 177 rue Champlain.

Pour vos MEUBLES

Tapis et Prelats à prix raisonnables toujours

O. LANGLOIS & COMPAGNIE

Richelieu & St-Jacques Saint-Jean.

Electeurs non à vendre

"Les électeurs de Maisonneuve ne sont pas à vendre pour un petit bout de quai et ils sauront le signifier aux conservateurs le 27 juin prochain. Ils ne voteront pas pour ceux qui viennent de découvrir le port de Montréal, qui ne savent parler de ce port que depuis deux semaines, de ce qu'ils ont vu et qui en rêvent. Non, les électeurs de Maisonneuve ne se vendront pas pour une promesse de bout de quai". Telles sont les paroles de l'honorable Arthur Cardin qui les milliers de citoyens réunis au Marché Maisonneuve dimanche soir, ont applaudi longuement.

La salle du marché, une des plus vastes de la ville, était remplie et quelques centaines d'électeurs écoutaient les discours à l'extérieur. Rares étaient ceux qui n'avaient pas vu le candidat conservateur. Le discours de M. Cardin, secrétaire général de la Fédération des Femmes Libérales du Canada, fut l'un des plus remarquables de la soirée.

En outre des orateurs, on remarquait sur l'estrade MM. Pierre P. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et whip en chef du parti libéral, Paul Mercier, député de St-Henri, Vincent Dupuis, député de La Prairie, E. C. St-Père, député d'Outremont, P. A. Séguin, député de l'Assomption, les échevins Abraham Dupré, Georges Lalancette et Georges Caron, et MM. Omer Legrand, J. O. Cordeau, Arthur Corbin, de l'Organisation libérale, Roland Bock, Alphonse Brodeur, Martial Rhéaume, M. P. Albert Papineau, Paul-Emile Wilson et Paul Corbin.

Nos Banques et leur Protection

Après l'attentat de Saint-Jean de Matha, c'est la tragédie épouvantable de Lottinbière qui se produit pour convaincre, enfin, les pouvoirs publics que les postes de sécurité de banque à la campagne n'en sont plus de tout repos. Inlassablement traqués dans les grands centres où les coffres-forts sont d'une solidité à toute épreuve, incombustibles et munis de sonnerie électrique, les professionnels du crime se rabattent sur les campagnes, sachant y trouver un butin moins considérable peut-être, mais aussi une résistance moins bien organisée. L'Association des banques canadiennes ne néglige rien, sans doute, pour parfaire son organisme défensif en y ajoutant des primes alléchantes offertes à qui assure la capture des bandits; toutefois il semble que l'heure soit venue d'entourer d'une protection plus efficace les modestes employés commis, à la garde de l'épargne rurale. Le poignante aventure vécue par M. et Madame Léveillé, la fin atroce de M. Bernard, les brutalités subies par sa fille, sont autant de défis qui dénotent un nouvel esprit de lutte implacable, de défis monstrueux que la société doit s'efforcer de relever au nom de ces victimes du devoir.

La rançon de la négligence

Les quatre premiers mois de l'année ont été ceux où la circulation des autos est la moins intense en notre province. Cependant, un rapport du Bureau provincial du revenu mentionne qu'il s'est produit pas moins de 1,850 accidents au cours de cette période. Pareil chiffre est de nature à inspirer les plus vives appréhensions au moment où nous touchons à l'époque pendant laquelle la circulation est beaucoup plus considérable dans les centres urbains que dans les districts ruraux.

Les commentaires d'accusation ne sont pas pour nous rassurer. Les accidents enregistrés jusqu'ici, explique-t-il, sont la plupart du temps causés par la négligence, la violation des règlements, l'insouciance ou le manque de courtoisie. On conduit sa voiture trop vite dans les courbes, le long des pentes, on dépasse sans précaution, on ne s'occupe pas si les phares de l'auto sont défectueux ou installés d'une manière dangereuse, et ainsi de suite. Pendant combien de temps encore laissera-t-on subsister une situation aussi déplorable et les automobilistes bien pensants ne voudront-ils pas tenter un effort sérieux pour la faire cesser?

Pourrait, à chacun voulait sincèrement observer les ordonnances, avoir un peu plus de considération pour les autres promeneurs, au lieu de jouer à la cabrette avec la loi ou de laisser libre cours à ses instincts égoïstes, le nombre d'accidents serait loin d'être aussi élevé. Croit-on que, en se surveillant davantage, les usagers de l'auto n'auraient pas plus d'avantages, d'agrément? Car, on l'a vu par le rapport du Bureau du revenu, la faute est imputable généralement, non pas aux machines, mais à ceux qui les conduisent.

Depuis plusieurs années, la Ligue de sécurité de la province de Québec s'efforce de découvrir les moyens d'amener les automobilistes à montrer plus de prudence, plus de souci de respecter les règlements, plus de tact lorsqu'ils sont au volant. L'opinion publique ne peut se désintéresser de cette campagne; au contraire, elle doit l'appuyer de toutes ses forces. La saison de tourisme et de promenade va s'ouvrir bientôt; que chacun prenne l'engagement de ne rien négliger de ce qui dépend de lui pour empêcher les accidents. Cessons de prendre des risques inutiles, qui trop souvent, peuvent entraîner un malheur dont nous serons les premières victimes!

Cérémonie religieuse à l'ouverture de la conférence impériale

Un service d'Etat, qui aura lieu en la cathédrale anglicane Christ, marquera l'ouverture de la conférence économique impériale. Ce service aura lieu, dimanche matin, le 24 juillet. Le gouverneur général se rendra, en grande tenue, à la cathédrale, escorté de Rideau-Hall par une garde d'honneur militaire, comme lors des grandes cérémonies officielles. Le révérend E. F. Salmon, doyen de la cathédrale, officiera, et le sermon sera prononcé par le révérend J. C. Roper, évêque anglican d'Ottawa.

On s'attend à ce que les noms des délégués de l'Etat Libre d'Irlande, de la Nouvelle-Zélande et de Terre-Neuve soient connus, d'ici à la fin de la semaine.

Les assassins sont fichus!

On connaît les faits nouveaux et sensationnels qui sont survenus dans l'affaire Lindbergh pendant ces dernières 24 heures. Violet Sharpe, femme de chambre de Madame Dwight Morrow, veuve de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis au Mexique et mère de Madame Lindbergh, était soupçonnée et surveillée depuis quelques temps. Interrogée et serrée de près, elle se suicida au moment où, semblait-il, elle allait faire des aveux. Avant de mourir, elle en avait tout de même assez dit pour que la police s'assurât de la personne de son ami, Ernest Brinkert, de New Rochelle.

Brinkert est un ancien forçat. Il s'est d'abord borné à des dénégations. Mais l'affaire était trop sérieuse pour que cet interrogatoire ne fût pas, à son tour, serré de très près. Brinkert est soupçonné d'avoir été l'une des personnes qui accompagnèrent Violet Sharpe dans la mystérieuse promenade en auto qu'elle fit dans la nuit du premier mars — celle du crime.

Après des heures d'interrogatoire, Brinkert a faibli dans sa défense; il a été confondu par des contradictions dans lesquelles il s'était mis, et il a parlé.

La police refuse de communiquer ce qu'il dit l'ancien forçat. Mais aussitôt qu'il eût parlé, des détectives sautèrent en auto, et partirent à toute vitesse pour une destination inconnue. On suppose que Brinkert aurait désigné quelque complice, et que les détectives sont allés s'assurer de la personne de ce ou de ces complices.

Violet Sharpe, la servante dont le suicide a créé une sensation et va peut-être permettre de résoudre l'énigme de l'affaire Lindbergh, était connue au Canada. Originnaire d'Angleterre, elle a travaillé comme servante à Toronto, avec sa sœur Emily, avant de passer aux Etats-Unis.

A Reading, Angleterre, vivent ses parents, qui sont de braves gens paisibles. Ils ont paru stupéfaits de la nouvelle qui leur a été apportée. Tout les confond de douleur et d'étonnement: le suicide de leur fille, son rôle probable dans l'assassinat du petit Lindbergh, et le fait qu'elle ait eu un ami. La respectabilité de ces pauvres gens est très offensée par ce dernier point, qui leur paraît incroyable. Il y a trois ans que leurs filles les avaient quittés pour se placer en Amérique.

Le docteur John Condon, qui a remis de la part de Lindbergh \$50,000 à un des soi-disant ravisseurs du petit Lindbergh a été confronté avec Brinkert. Il ne reconnaît pas en lui l'individu à qui il remit l'argent. Cet homme paraît un très mauvais anglais, alors que celui de Brinkert est impeccable. Cela conduit la police à penser que Brinkert a bien eu des complices, et ce serait sans doute à l'un d'eux que le professeur de l'Université de Fordham aurait remis les \$50,000.

Livres de prix canadiens

"Humour, Légendes, Aventures," par Un Frère Marié

Pénible Accident d'Automobile

Deux femmes furent douloureusement blessées, et trois autres personnes l'ont échappé belle, à neuf heures mardi soir, le 7 courant, quand l'automobile qui les transportait, tomba dans un fossé profond de sept pieds, sur la route Montréal-Saint-Jean, à Saint-Luc. Les victimes furent d'abord admises à l'hôpital Saint-Jean, et plus tard transportées à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Les victimes sont: Mme Angéline Renaud, 50 ans, 4289, avenue de Lorimier, souffrant de blessures à la tête, d'une fracture de l'avant-bras gauche, et d'un choc nerveux. Mme Marie-Jeanne Robert, 36 ans, 203, rue du Bord du lac, Pointe-Clare, souffrant d'un choc nerveux et de blessures à la figure. Les deux victimes sont gardées sous observation.

Les autres occupants de l'automobile sont Arthur Renaud, 4289, avenue de Lorimier, époux d'une des victimes; Mme Marie Robert, 30 ans, sœur de l'autre, et Uric Amyot, de Montréal, conducteur du véhicule. Amyot, dit-on, ne filait pas plus qu'à vingt milles à l'heure, bien que sa voiture descendait une côte. On ignore si perdit le contrôle du volant, ou si quelque chose devint défectueux dans le moteur. Les occupants non blessés déclarent que le véhicule tomba de lui-même, soudain, dans le ravin.

Le groupe, a-t-on appris, venant de Montréal, avait rendu visite à des amis, et on était sur la voie du retour, vers 9 heures, quand survint l'accident.

Percé, la merveille de Québec

Comme le dit un vieil adage, Rien n'est si beau que son pays. Et de le montrer, c'est l'usage constamment suivi, d'ailleurs, par l'Association Chorale Saint-Louis de France. Depuis maintes années, cette dernière, tout en accordant à ses membres une récompense bien méritée, offre à tous l'opportunité d'aller visiter ce qui, depuis si longtemps, fait l'admiration des touristes: la Gaspésie. La pittoresque grandeur de ses paysages, la sérénité de ses horizons et la douceur de la pure lumière qui la baigne l'ont fait surnommer, et avec raison, "la côte d'azur canadienne". Dans ce pays splendide, la nature s'est plu à y déverser tout ce qu'elle possède de grand, de noble et de beau. A Percé surtout, elle a manifesté sa puissance par la magnificence qu'elle y dévoua.

Imaginez une chaîne de montagnes onduleuses sous la forme de grosses boules vertes qui se rencontrent brusquement avec la mer. A qui vous donneriez toutes les teintes du vert tendre jusqu'au violet épirope, le tout sous un ciel d'Italie et vous comprendrez pourquoi l'on dit aujourd'hui: "Qui n'a pas vu Percé n'a pas vu la merveille de la Province de Québec".

Malheureusement, combien des nôtres dépensent des sommes folles pour contempler, à l'étranger, des sites incapables de souffrir la comparaison avec ceux que la Providence a jetés à profusion sur le parcours de notre majestueux fleuve. Allons, compatriotes, à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, commençons à apprécier les beautés de chez nous. Pourquoi ne pas vous joindre à nous? Vous serez les premiers à vous réjouir que notre fête nationale ait sa répercussion sur un domaine bien réel. Libre à vous d'en profiter.

Mais, l'Association Chorale ne se contente pas de tout cela! Tout en gratifiant ses invités des beautés enchanteuses d'une excursion vers cet Eden merveilleux de notre province, elle leur procure, en même temps, toute une série d'amusements marqués au sceau de l'art: Concerts, opérettes, etc., rendus par des artistes compétents; il y a de quoi satisfaire les dilettants les plus exigeants.

Alors rien ne manque, il ne reste plus qu'à vous informer chez Larivière Incorporée, 3715 Blvd. Saint-Laurent, Montréal, Lancaster 8141; ou chez M. Yvon Dupré, 15 rue Ste-Anne, Québec; ou chez M. J. A. Métivier, 91 Wellington Nord, Sherbrooke.

Comptoir Coopératif

BEURRE
No. 1 pasteurisé: 904 boîtes à 16 1/2c la lb.
No. 2 pasteurisé: 183 boîtes à 15 1/2c la lb.
Non pasteurisé, pointage 35, 43 boîtes à 15 3/4c la lb.
FROMAGE
No. 1 blanc: 222 boîtes à 5 13-15c la lb.
No. 1 coloré: 247 boîtes à 8 1/2c la lb.
No. 2 blanc: 157 boîtes à 7 13-16c la lb.
No. 2 coloré: 139 boîtes à 7 1/2c la lb.

Ces ventes sont organisées par l'U. C. C. sous la direction de M. Clifton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. L.A.

On pourra se procurer des démentes de la Cité de Saint-Jean en s'adressant à M. Hermidas Morin, Secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, Saint-Jean.

Conseils à "nos" marchands

On se plaint surtout que "les chaînes de magasins sont venues avec des méthodes nouvelles", de ce que "le petit commerce de quartier ne marche plus". M. l'abbé Omer Valois, rédacteur à "L'Action Populaire", de Joliette, formulait l'autre jour, à ce sujet quelques conseils qui nous paraissent on ne peut plus judicieux et que voici:

Ici-bas tout change. On ne voyage plus comme au temps de nos ancêtres, et on ne peut pas vivre comme il y a cinquante ans. Il en est de même dans le monde du commerce.

Les clients ont des goûts nouveaux, des besoins différents et des exigences qu'ils n'avaient pas autrefois. Le commerce doit se plier à ce nouvel état de choses.

Les chaînes de magasins sont venues avec des méthodes nouvelles; leurs établissements étaient d'une grande propreté et d'une fort belle apparence; on y prenait un soin minutieux des étiquettes et des étalages; les commis y avaient de l'expérience et du goût; le public était servi avec rapidité et politesse; tout était attrayant et fait pour capter l'attention. Aussi les chaînes de magasins eurent un grand succès au détriment de nos marchands et drainèrent rapidement le gros des affaires. Ils surent aller à un minimum de dépenses un grand pouvoir d'achat et un service satisfaisant; ils n'avaient aucun crédit et aucun surplus de marchandises entassées sous les comptoirs. Voilà dans toute sa puissance un fort compétiteur.

L'autre, c'est notre frère, c'est le marchand laissé à sa propre initiative, disposant d'un personnel parfois nombreux, manquant souvent de capitaux suffisants, traînant péniblement la lourde chaîne de crédits amoncélés, et aussi, il faut bien l'avouer, dans nombre de cas, répugnant à sortir de la routine. Mais nécessité fait loi: il a fallu livrer bataille. Nos marchands donneront plus d'attention aux vitrines de leurs magasins et amélioreront aussi l'excellent service qu'ils donnaient au public. Les prix furent coupés et on songea davantage à la publicité dans les journaux et par circulaires. Pour les uns ce fut la ruine, pour d'autres ce fut le succès, et certains luttèrent encore ne sachant vraiment pas s'ils pourraient sortir victorieux de la lutte.

Mais d'où viennent tant d'échecs chez les nôtres. On s'accorde à en donner trois causes principales: le manque de capitaux suffisants, le manque d'expérience et le crédit.

Impossible de faire du commerce sans capitaux, surtout en ces années de disette. Inutile de développer ce point; l'expérience douloureuse en est faite et le gros bon sens suffit à le démontrer. On ne nait pas marchand; on le devient petit à petit. Les uns ont plus de dispositions à le devenir, d'autres ne sauraient jamais dépasser les qualités nécessaires à bon commis. On peut avoir naturellement ce que l'on est convenu d'appeler la "bosse des affaires", mais avant de se lancer dans le commerce, il faut préalablement avoir acquis de l'expérience par des années de service sous la direction d'hommes expérimentés. La carrière suppose une préparation. Il y faut de l'instruction, des chiffres, de l'ordre, de la prudence, du jugement et de la constance. Combien qui négligent tout cela et se lancent imprudemment comme le papillon dans la flamme de la lampe et ont échoué lamentablement. Les marchands qui ne réussissent pas, qui ne veulent pas adopter les méthodes qui mènent au succès nuisent à leurs confrères et sont, pour une part, responsables de la perte aux mains étrangères du commerce local.

Enfin, tous le savent, le crédit est une grave entrave pour nos marchands. Il suppose un capital mort important et dont une bonne partie est une perte nette. Il diminue le pouvoir d'achat et partant la puissance de faire une concurrence effective aux compétiteurs.

Pour assurer la moralité publique sur les plages

Depuis quelques années nos plages sont souvent les théâtres de scènes disgracieuses et parfois même, absolument immorales. Sur les plaines de nombreux citoyens quelques conseils municipaux ont adopté des règlements dont la bienfaisance s'est fait aussitôt sentir. Afin d'aider tous ceux qui veulent combattre cette immoralité croissante et sauvegarder la modestie chrétienne en honneur chez nous, le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal vient de publier un règlement type que chaque conseil municipal peut adopter et mettre en vigueur. En voici le texte:

LE CONSEIL EN VERTU DES POUVOIRS QUE LUI CONFÈRE L'ARTICLE 403 DU CODE MUNICIPAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, ORDONNE ET DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

Il restreint le nombre des endroits où les touristes pourront se baigner en plein air sur nos plages, près des routes et des places publiques; Il délivrera un permis aux propriétaires ou locataires de ces plages en exigeant d'eux une observation par la présente règlement et des ordonnances qui pourront être promulguées dans l'avenir; Il exigera que des cabines soient construites sur les plages, en nombre suffisant pour que chaque baigneur puisse changer d'habits; les

Pas de taxe provinciale sur le Revenu

Un confrère anglais du matin laissent entendre que le gouvernement provincial songeait à prélever un impôt sur le revenu, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, de passage à Montréal, a nié catégoriquement la rumeur. "Vous pouvez rassurer vos lecteurs à ce sujet", a-t-il dit aux journalistes alléguant que le revenu était déjà assez taxé par Ottawa. Comme on avait laissé entendre, d'autre part, que la suggestion d'un impôt provincial sur le revenu aurait été récemment faite par M. Oscar Morin, président de la commission municipale, celui-ci, interrogé, a répondu que telle suggestion avait été formulée en sa présence, mais nullement par lui.

L'heure catholique dimanche prochain

La causerie doctrine à l'Heure catholique, qui sera radiodiffusée par le poste CKAC, le 19 juin, sera donnée par le R. P. Arthur Dubois, s. j., professeur de théologie dogmatique au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il montrera que le Pape romain est bien le successeur de saint Pierre et qu'il est infallible. Cette causerie commencera à 6 h. précises.

A 6 h. 20 audition de chant religieux sous la direction de M. Edouard Thibault, p. s., directeur de la chorale du Grand Séminaire de Montréal.

A 6 h. 40 causerie sur la colonie des Grèves, par M. Savignac, p. s. Cette émission terminera la série des causeries de l'Heure catholique.

Pour les jeunes agriculteurs

Voici que vient de paraître en librairie un "Guide des Jeunes Agriculteurs", dont l'auteur est M. Adrien Desautels, un spécialiste de la vie rurale. Cet ouvrage s'adresse à tous les jeunes gens qui constituent l'élite de nos campagnes. Il se divise en plusieurs parties, la première portant sur la nécessité des Cercles des Jeunes Agriculteurs, les autres sur l'organisation et le fonctionnement d'un cercle, le manuel pratique, etc. Il permet aux jeunes qui ont le désir de jouer un rôle de premier plan dans l'économie rurale, de connaître toutes les procédures d'un cercle, de pouvoir se diriger avec clarté et sûreté à travers toutes les difficultés inhérentes à toute organisation. C'est un auxiliaire précieux pour les tenants de la vie précoce à la campagne. Que de jeunes gens en suivant le magnifique plan tracé par l'auteur s'intéressent aux choses de chez eux et résisteront aux tentations de la grande ville. Ce "Guide des Jeunes Agriculteurs" est un livre de chevet. Il devrait être dans toutes les mains.

Saint-Rémi

Les Chevaliers de Colomb du conseil Saint-Rémi, No. 1822, ont procédé à la première assemblée régulière de juin à l'élection de leurs officiers pour l'année 1932-1933, avec le résultat suivant: Grand-Chevalier: J. Armand Collette; Délégué Grand-Chevalier: Gustave Houle; Chancelier: F. J. Berrigan; Cérémonial: Augustin Roussseau; Secrétaire-Archiviste: Maurice Laporte; Trésorier: Alphonse Provencal; Avertisseur: P. G. Coupal, N. P.; Médécine: Pierre Hébert, M. D.; Syndic: Maurice A. Lamarre, Lucien Laroche, J. A. Guindon; Gardien-Intérieur: J.-B. Rousseau; Gardien-Extérieur: Léon Cardinal. L'audition du conseil est le R. V. Père Louis Lauzon, C. S. V., et le Secrétaire-Financier est Laurent R. Lamarre.

L'Intendant du conseil doit être nommé sous peu par le Grand-Chevalier.

M. le curé Lafamme a béni, samedi matin, le 4 juin, à 7 heures, en l'église paroissiale, le mariage de Mlle Simone Béllie, fille de M. et Mme Alexandre Béllie, avec M. Conrad Lauzière, fils de M. et Mme Conrad Lauzière, de Bedford. L'église était décorée pour la circonstance de fleurs et verdure. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par Mmes Madeleine Grail, L. Hébert, A. Desautels, M. R. Montagne, M. Alexandre Béllie accompagnant sa fille et M. Lauzière était le témoin de son fils.

La mariée portait une robe de georgette et dentelle beige, modèle Lelong, grand chapeau de dentelle, modèle français; des roses et muquets composaient son bouquet. Après la cérémonie nuptiale, une réception fut donnée à la demeure de M. et Mme Alexandre Béllie, où

les salons étaient décorés de fleurs printanières.

M. et Mme Lauzière partirent pour New-York et Washington. Mme Lauzière portait un costume sable et brun, un chapeau de nuance sable. Plusieurs étrangers étaient dans notre localité pour assister au mariage Béllie-Lauzière.

Stanbridge Station

Mme Léopold Béchard, sa fille Doris, M. et Mme Hector Boucher, M. T. Landry, des Etats-Unis, étaient en visite chez M. Théodore Béchard, la semaine dernière.

Sherrington

La procession de la Fête-Dieu eut lieu avec grande solennité et une foule peule suivait l'impressionnant cortège.

Les bannières de Sainte-Anne, des Enfants de Marie et de Saint-Patrice escortaient le Saint-Sacrement. Le dais était porté par les marguilliers du banc et les anciens marguilliers, MM. Dosthè Payant, maire de la paroisse, Arcade Cardinal et Orla Simard, dirigeaient la procession. Un magnifique reposoir était érigé chez M. Orla Simard.

Mme Diana Martin et son fils Benoît, de North Adams, Mass., étaient en visite chez M. Arcade Duclos récemment.

M. Louis Béchard est en visite pour un mois chez son frère Léopold, de Thompsonville, Conn.

M. Francis Potvin qui est à l'emploi du C. P. R., à Drummondville, a passé la journée de samedi et dimanche, dans sa famille.

Mmes Adèle Laroche et Pierre Galipeau, Mlle Constance Corriveau, étaient à Saint-Albans, Vt., samedi dernier.

M. René Dubois, de Farnham, était en visite chez M. Eugène Bissonnette, dernièrement.

M. et Mme Philippe Thibault, leurs deux fillettes Yvette et Rita, de Winooki, chez M. Médor Lanoue.

Mlle Laurette Lanoue, de Winooki, école ses vacances chez son père, M. Lanoue.

M. et Mme Henri Boucher et leurs enfants, de Montréal, en visite chez M. Emile Fortin.

M. et Mme Jean-Louis Campbell (Béatrice Lafamme) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fillette baptisée Marie-Madeleine-Nora-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Horace Campbell, de Montréal. Porteuse, Mme Médéric Lafamme.

Les funérailles de Mlle Valérie Bessette, ont eu lieu la semaine dernière et furent des plus imposantes. La levée du corps fut faite par M. le curé J. Boisvert, qui chanta aussi le service. Conduisant le deuil, ses deux frères: Joseph et Ernest Bessette. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Carreau, Emile et Louis Monast, Gérard et Sarto Charbonneau, Ernest Lacasse.

On remarquait dans la nombreuse assistance: MM. et Mmes Henri et Joseph Monast, Roméo Bessette, de Saint-Jean; Amédée Duclos, de Saint-Jean; J. E. Plante, de Saint-Jean; M. R. Bédard et son fils Raymond, de Saint-Jean; Arsène Bessette, N. P., de Montréal Frère Honoré, des Ecoles Chrétiennes, du Mont Saint-Louis; Alcide Lamarche, d'Iberville; C. A. Monast, d'Iberville; Roméo Laroche, de Farnham; Emile Loiseleur, de Saint-Jean; J. Choinière, Jos. Ostiguy, Jos. Tarte, E. Quintin, Ald. Allard, sa fille Mlle Léona, de Saint-Alexandre; Mme Max Frédéric et sa jeune fille, de Saint-Jean; Mme J. B. Langevin, de Montréal; Mme Alfred Ménard, de Mariville; Mme Félix Cardinal, de Farnham; Mlle Alice Laurin, de Montréal; Mmes H. Racicot et A. Lobeau, de Farnham; H. Lussier, de Saint-Jean; M. J. L. Blodreau, d'Oscar Outin et Adélaïde Vadeboncoeur, de Saint-Jean; M. et Mmes Edgar Bessette, Philéas Bessette et leur fils André; Eugène Bessette, Zéphir Normandin, Naz. Lefebvre, leurs filles Mmes Yvonne et Armande; Hervé Tarte, Albert Tarte, Nazaire Bessette, leur fils Alphonse; Emile Bédard, Georges Bédard, Grégoire Charbonneau, Aimé et Onil Charbonneau, Mlle Lina Charbonneau, Ald. Charbonneau, leur fille Mlle Lucille, Aldé Desroches, Ernest Choquette, Georges Charbonneau, J. B. Desroches, Orla Archambault, Denis Charbonneau, N. Geoffrion, Albert Bienvenu, Dame Octave Bienvenu, Wilfrid Charbonneau, J. C. Benoît, Léon Choquette, Gérard Lacoste, Mies Gertrude Bessette et Laurette Carreau, d'Iberville; Reine Marguerite Loiseleur, de Saint-Jean; Mlle Modeste Carreau et sa fille Mlle Marie-Ange, M. A. Carreau, Mlle Cécile et Hélène Bédard ainsi que plusieurs autres.

Nous remercions à la famille éprouvée, nos profondes sympathies.

Voici la liste des témoignages sympathiques offerts à la famille. Offrandes de fleurs: une couronne, notaire Arsène Bessette, de Montréal; une gerbe, Mlle Gertrude Saint-Germain, de Saint-Jean; une couronne, Mlle Alice Laurin, de Montréal.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: Mmes E. Alarie, P. Bédard, Gertrude Bessette, Frère Honoré, des Ecoles Chrétiennes; M. et Mme J. A. Plante, Marie-Ange Carreau, Diane Tarte, Lucille Charbonneau, Lina Charbonneau, Claire Lalancette, famille Orla Lalanne, famille Emile Loiseleur, Gérard Tarte, Mmes Lina Leduc, Emile Bédard, Henri Allard, Modeste Carreau, Albert Tarte, Pauline Tarte, Laurette Carreau, Gisèle Monast, Laure-Relne Messier, Armande et Yvonne Lefebvre, Mmes Ephrem Lalanne et Eugène Choquette, Hélène et Cécile Bédard, Jeanne Boucher, Aloysia Desroches, Léona Allard, MM. et Mmes Alp. Quintin, O. Desautels, H. Labarre, J. A. Choquette.

Sympathies: M. Martial Rhéaume, M. P., MM. et Mmes Hervé Tarte, Roméo Bessette, Edgar Bessette, Félix Cardinal, famille A. Lapatrie, Marie-Anne Tarte, famille C. A. Monast, M. et Mme Serge Pinsonnault, Charlie Daigneault, Bernard Bédard, Geo. Saint-Germain.

Mme Alfred Bessette et sa famille offrent par la voix du Journal leurs sincères remerciements à tous ceux qui lui ont donné des témoignages de sympathies, dans leur récente épreuve.

Sherrington

La procession de la Fête-Dieu eut lieu avec grande solennité et une foule peule suivait l'impressionnant cortège.

Les bannières de Sainte-Anne, des Enfants de Marie et de Saint-Patrice escortaient le Saint-Sacrement. Le dais était porté par les marguilliers du banc et les anciens marguilliers, MM. Dosthè Payant, maire de la paroisse, Arcade Cardinal et Orla Simard, dirigeaient la procession. Un magnifique reposoir était érigé chez M. Orla Simard.

Mme Diana Martin et son fils Benoît, de North Adams, Mass., étaient en visite chez M. Arcade Duclos récemment.

M. Louis Béchard est en visite pour un mois chez son frère Léopold, de Thompsonville, Conn.

M. Francis Potvin qui est à l'emploi du C. P. R., à Drummondville, a passé la journée de samedi et dimanche, dans sa famille.

Mmes Adèle Laroche et Pierre Galipeau, Mlle Constance Corriveau, étaient à Saint-Albans, Vt., samedi dernier.

M. René Dubois, de Farnham, était en visite chez M. Eugène Bissonnette, dernièrement.

M. et Mme Philippe Thibault, leurs deux fillettes Yvette et Rita, de Winooki, chez M. Médor Lanoue.

Mlle Laurette Lanoue, de Winooki, école ses vacances chez son père, M. Lanoue.

M. et Mme Henri Boucher et leurs enfants, de Montréal, en visite chez M. Emile Fortin.

M. et Mme Jean-Louis Campbell (Béatrice Lafamme) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fillette baptisée Marie-Madeleine-Nora-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Horace Campbell, de Montréal. Porteuse, Mme Médéric Lafamme.

Les funérailles de Mlle Valérie Bessette, ont eu lieu la semaine dernière et furent des plus imposantes. La levée du corps fut faite par M. le curé J. Boisvert, qui chanta aussi le service. Conduisant le deuil, ses deux frères: Joseph et Ernest Bessette. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Carreau, Emile et Louis Monast, Gérard et Sarto Charbonneau, Ernest Lacasse.

On remarquait dans la nombreuse assistance: MM. et Mmes Henri et Joseph Monast, Roméo Bessette, de Saint-Jean; Amédée Duclos, de Saint-Jean; J. E. Plante, de Saint-Jean; M. R. Bédard et son fils Raymond, de Saint-Jean; Arsène Bessette, N. P., de Montréal Frère Honoré, des Ecoles Chrétiennes, du Mont Saint-Louis; Alcide Lamarche, d'Iberville; C. A. Monast, d'Iberville; Roméo Laroche, de Farnham; Emile Loiseleur, de Saint-Jean; J. Choinière, Jos. Ostiguy, Jos. Tarte, E. Quintin, Ald. Allard, sa fille Mlle Léona, de Saint-Alexandre; Mme Max Frédéric et sa jeune fille, de Saint-Jean; Mme J. B. Langevin, de Montréal; Mme Alfred Ménard, de Mariville; Mme Félix Cardinal, de Farnham; Mlle Alice Laurin, de Montréal; Mmes H. Racicot et A. Lobeau, de Farnham; H. Lussier, de Saint-Jean; M. J. L. Blodreau, d'Oscar Outin et Adélaïde Vadeboncoeur, de Saint-Jean; M. et Mmes Edgar Bessette, Philéas Bessette et leur fils André; Eugène Bessette, Zéphir Normandin, Naz. Lefebvre, leurs filles Mmes Yvonne et Armande; Hervé Tarte, Albert Tarte, Nazaire Bessette, leur fils Alphonse; Emile Bédard, Georges Bédard, Grégoire Charbonneau, Aimé et Onil Charbonneau, Mlle Lina Charbonneau, Ald. Charbonneau, leur fille Mlle Lucille, Aldé Desroches, Ernest Choquette, Georges Charbonneau, J. B. Desroches, Orla Archambault, Denis Charbonneau, N. Geoffrion, Albert Bienvenu, Dame Octave Bienvenu, Wilfrid Charbonneau, J. C. Benoît, Léon Choquette, Gérard Lacoste, Mies Gertrude Bessette et Laurette Carreau, d'Iberville; Reine Marguerite Loiseleur, de Saint-Jean; Mlle Modeste Carreau et sa fille Mlle Marie-Ange, M. A. Carreau, Mlle Cécile et Hélène Bédard ainsi que plusieurs autres.

Nous remercions à la famille éprouvée, nos profondes sympathies.

Voici la liste des témoignages sympathiques offerts à la famille. Offrandes de fleurs: une couronne, notaire Arsène Bessette, de Montréal; une gerbe, Mlle Gertrude Saint-Germain, de Saint-Jean; une couronne, Mlle Alice Laurin, de Montréal.

Offrandes de messes et bouquets spirituels: Mmes E. Alarie, P. Bédard, Gertrude Bessette, Frère Honoré, des Ecoles Chrétiennes; M. et Mme J. A. Plante, Marie-Ange Carreau, Diane Tarte, Lucille Charbonneau, Lina Charbonneau, Claire Lalancette, famille Orla Lalanne,

Nouvelles de Saint-Jean

Notes sociales

M. et Mme Léonard Landry, de Marcellin, Sask., ont écouté quelques jours chez M. et Mme Arène Sénécal, de la rue Saint-Charles, la semaine dernière. M. Landry, frère de Mme Sénécal, après un séjour d'une vingtaine d'années dans l'ouest canadien, revient au pays pour s'y établir définitivement avec sa famille. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Mlle Albertine Duval, de Bedford, était en visite chez ses cousins, Mlle Berthe et Gertrude Racicot, jeudi dernier.

M. le spécialiste Georges Phaneuf, de cette ville et M. Armand Goyette, pharmacien, d'Érville, prenaient part au concert d'anciens élèves, tenu au collège Saint-Charles-Borromée, de Sherbrooke, la semaine dernière.

Lundi et mardi derniers, M. le notaire J. Aimé Lussier, assistait au congrès des notaires, tenu à Montréal, cette année.

Mlle Demers, de la rue Saint-Charles, est de retour d'une promenade de trois semaines à Granby, où elle fut l'invitée de sa sœur (Aline) Mme C. E. Leroux.

Nommé examinateur

A la dernière réunion du Conseil du Barreau de Richelieu, M. Jacques Cartier, C. R., a été nommé examinateur des étudiants en droit qui se présentent pour être reçus avocats.

Chez les Filles d'Isabelle

En vue de fixer définitivement la date et l'endroit du pique-nique annuel des Filles d'Isabelle, les membres sont invités à une assemblée spéciale qui aura lieu lundi soir, 27 courant, à 8 heures, chez Mme Joseph Boudreau, 264 rue Richelieu.

Voeux de Rétablissement

Nous apprenons avec plaisir que M. C. A. Laberge, le populaire agent du trafic voyageur pour la compagnie du Pacifique Canadien, en cette ville, se remet lentement mais sûrement, après avoir été retenu à sa chambre par la maladie. Avec ses nombreux amis, nous formulons des vœux pour une complète guérison.

Fête des Écoliers à l'Académie

Ce soir, jeudi, à 8 heures, dans la cour de récréation de l'Académie commerciale de cette ville, aura lieu la fête des écoliers. Au cas de mauvais temps cette démonstration sera remise à dimanche, le 19 courant, à la même heure.

Nommé Percepteur du Revenu

Nos félicitations sont acquies à M. Serge Pinsonnault, qui vient d'obtenir le poste de Percepteur du Revenu National, en remplacement de M. J. C. Latour, mis à sa retraite après de nombreuses années d'un service irréprochable et très apprécié, dans cette charge.

Pique-Nique des Eleveurs d'Holstein

Les Eleveurs d'Holstein de la Province de Québec auront cette année un pique-nique provincial au Collège MacDonald à Ste-Anne-de-Bellevue le premier juillet.

Les démonstrations commenceront vers dix heures de l'avant-midi, un programme très intéressant est élaboré, pour la circonstance.

Distribution des Prix

Après dix mois d'études sérieuses et d'efforts constants, les élèves de nos différentes institutions religieuses entreront en vacances pour y jouir d'un repos justifié.

Au Collège Saint-Jean, la distribution solennelle des prix aura lieu vendredi soir, 17 courant, à 8.15 heures (heure avancée).

Au Couvent de la Congrégation Notre-Dame: lundi le 20 courant à 9.30 de l'avant-midi à notre Académie Commerciale, lundi après-midi.

Aux professeurs dévoués, ainsi qu'aux étudiants élèves, nous souhaitons de réconfortantes vacances.

La St. Johns Silk et les Pauvres

Jeudi soir, le 23 juin, les employés de la St. Johns Silk, dont la renommée de générosité pour les pauvres, n'est plus à faire, donneront une intéressante soirée au profit des pauvres.

Au programme de cette soirée il aura lieu en la salle de l'Académie Notre-Dame du Sacré-Coeur, il y aura parties de cartes et comédie ainsi qu'un tirage chinois. Les portes seront ouvertes à 8 heures et l'admission n'est que de 25 sous.

Soyons nombreux à cette réunion, et aidons au soulagement de nos pauvres en patronisant les dévoués organisateurs de ce beau mouvement.

Brûleurs Silent Glow

La maison LeBlanc & Frère, de cette ville, a maintenant l'agence pour les fameux brûleurs à l'huile "Silent Glow". Lisez l'annonce en page 6 et profitez le plus tôt possible des avantages de ces fameux brûleurs.

Naissances

A Saint-Jean l'Évangéliste, le 7 juin, a été baptisé Joseph-Léon-Maurice-Gérard, né ce jour, fils de M. Léopold L'Heureux, cultivateur et de Hélène Ferda, de cette paroisse. Le parrain a été M. Lucien Ferda, de Lacadie et la marraine Lucienne Gagnon, son épouse.

Le 7 juin, à Saint-Jean, a été baptisé J.-Georges-Claude-Raymond, né ce jour, fils de M. Alfred Lachance et de Aurèle Grégoire, de cette paroisse. Le parrain a été M. Georges McDonald, de Saint-Lambert et la marraine Aline Grégoire.

Le 9 juin, a été baptisé Joseph-Honoré-Gilles-Guy, né ce jour, fils de M. Louis Lemaire, épicière et de Adèle Guillet, de cette ville. Le parrain a été M. Louis Lemaire, fils et la marraine Rhéa Lemaire.

Le 11 juin, a été baptisé Joseph-Georges-Roland, né le 10 courant, fils de M. Georges-Henri Roy, journalier et de Rosanna Gamache. Le parrain a été M. Honoré Gamache, cultivateur, de Napierville et la marraine Joséphine Fortin, son épouse.

Le 12 juin, a été baptisé Georges-Gaston-Roger, né le 8 courant, fils de M. Rodrigue Payette, menuisier et de Yvonne Tétreault, de la rue Richelieu. Le parrain a été M. Georges-Ludger Payette, d'Ottawa et la marraine, Georgianna Courville, son épouse. La porteuse était Mme Eugène Ménard (Alpha Payette), tante de l'enfant.

Le 12 juin, a été baptisée Eva-Suzanne-Pauline, née le 11 courant, fille de M. James Monette, contre-maitre et de Cécile Breux, de cette paroisse. Le parrain a été M. Albert Monette, de Saint-Athanase d'Érville, et la marraine Eva Robillard.

Le 12 juin, à Saint-Jean, a été baptisée Marie-Rose-Huguenette, née le 11 courant, fille de M. Curly Bourdeau, barbier et de Yvette Pilon, de cette ville. Le parrain a été M. Philias Bourdeau, de Saint-Jean-Chrysostome et la marraine Rose-Anna Payant.

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 12 juin, a été baptisée Marie-Elizabeth-Marguerite, née le 10, fille de M. Adolphe Lussier, jardinier et de Camille Breux. Le parrain a été M. Adolphe Lussier, et la marraine Yvonne Lussier, tante de l'enfant.

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 12 juin, a été baptisée Marie-Madeline-Claire, née le 11, fille de M. Hervé Langlois, cordonnier et de Jeanne Malzac. Le parrain a été M. Ernest Malzac, peintre et la marraine Ekli-Prudhomme, son épouse, de Saint-Henri.

Mariages

LASNIER-RICHARD
Le 11 juin, a été célébré en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, le mariage de M. Georges-Alain Lasnier, commis, fils de M. Pierre Lasnier et de Alma Bouchard, à Mlle Armandine Richard, fille de feu Joseph Richard et de Alberta Daniel. M. Pierre Lasnier servait de témoin à son fils l'époux, et M. Jos. Ed. Desnoyers, assis de même pour l'épouse. M. l'abbé Emile Bouchard, oncle de l'époux a béni l'union, pendant qu'à l'orgue, un trio de l'Orphéon de Saint-Jean, rendit le chant de circonstance.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle des Elks, puis les nouveaux époux sont partis en voyage aux chutes Niagara. M. et Mme Eugène Lasnier les accompagnaient.

Nos vœux de bonheur.

REID-GAUDREAU

Le 15 juin à la chapelle du Sacré-Coeur, à Hull, a été célébré le mariage de M. René Reid, fils de M. Wilfrid Reid, décédé et de Mme Eva Reid, de cette ville, à Mlle Marie-Lore Gaudreau, fille de M. et Mme Thomas Gaudreau, de Hull. M. A. Cousineau, oncle de la mariée servait de témoin au marié, et M. Thomas Gaudreau agissait de même pour sa fille l'épouse.

La mariée vêtue de satin blanc portait le voile et avait un bouquet de lis et muguet. Mlle Irène Thibault fit les frais de la musique et Mlle Ida Gaudreau, sœur de la mariée ainsi que Mlle Leroux et M. Jean-Paul Labelle, participèrent au programme musical.

M. et Mme René Reid partirent pour un voyage dans les Laurentides, et au retour habiteront à 54 Du Pont, Hull, Qué. Nos meilleurs vœux aux heureux époux.

Décès

A Cohoes N. Y., est décédé ces jours derniers, M. Frank Paillé, époux de Rosanne Charron, autrefois de cette ville.

Le défunt était âgé de 67 ans et laisse dans le deuil, un grand nombre de parents et d'amis à qui nous offrons nos sincères sympathies.

Le 8 juin, a été inhumé, en notre cimetière paroissial, le corps de Chas. Ed. Rioux, voyageur de commerce, époux de Joséphine Lessard, de Saint-Georges, Montréal, décédé le 5, à l'âge de 66 ans. Nos sympathies à la famille.

On pourra se procurer des démentures de la Cité de Saint-Jean en s'adressant à M. Hormidas Morais, Secrétaire-trésorier, Hôtel de Ville, Saint-Jean.

Notes du Palais

Lors du dernier terme présidé par l'honorable juge Trahan, les jugements suivants ont été rendus:

Mercille vs Gagnon. Jugement pour \$200.00 avec les frais d'une action de ce montant. Il s'agissait d'une action en dommages à la suite d'une arrestation.

Dans la cause de la succession Emile Langevin contre Lamoureux, une action sur hypothèque; jugement a été rendu pour \$1350. et les dépens.

Dans la cause de Paul Poirier vs Jean L. Boissonneault. Jugement a été rendu pour \$20.80 et les frais d'une action de ce montant.

Dans la cause de Aimé Boissonneault vs Paul Poirier. Jugement a été rendu pour \$70.00 contre le défendeur, et \$25.00 de frais.

Dans les actions en dommages de Dame Savoie et Larocque vs The United Sc to \$1.00 Store. Ces deux actions ont été renvoyées. Il s'agissait de deux actions en dommages.

Le dernier terme de l'année judiciaire a commencé lundi dernier, sous la présidence de l'honorable juge Trahan.

La première cause entendue a été celle de Dame Marie-Rose Mercille vs Marcel Gagnon, dans laquelle jugement a été rendu pour une pension de \$20.00 par mois.

Dans deux autres causes où il s'agissait de pension alimentaire, les jugements suivants ont été prononcés. Dans la cause De André Béchard & vir vs Calixte Béchard, la cause a été prise en délibéré; le défendeur consentant à recevoir les demandeurs et leurs deux enfants à son domicile, la cour ajournant sa décision en septembre prochain.

Dans la cause de De Dorilla Gagnon vs Arthur Chrétien, la demande de pension a été rejetée.

Jugement a été rendu dans la cause de L. E. Labelle vs Henri Béchard, le défendeur a été condamné à \$50.00 et les frais d'une action de ce montant.

Il s'agissait d'une action en dommages à la suite de certaines paroles prononcées par le défendeur au cours d'une élection municipale.

La cour a pris en délibéré une poursuite par laquelle Ferdinand Lacoste réclame \$1000.00 de la Chicago Fire & Marine Insurance Co., comme solde d'une police d'assurance contre le feu.

Dans une cause de Volney Ingalls vs Raymond Phaneuf, la cour a renvoyé l'action avec dépens; il s'agissait d'une action en dommages à la suite d'une collision d'automobiles.

Audition Musicale à la Congrégation Notre-Dame

Samedi dernier, le 11 courant, parents et amis des élèves du Couvent de la Congrégation Notre-Dame prenaient part à une audition musicale dont tous garderont longtemps le doux souvenir.

Dans des pièces choisies et variées, le talent des jeunes élèves, développé et stimulé par l'enseignement supérieur de maîtresses compétentes et dévouées, s'est affirmé à un haut degré et les applaudissements prolongés et nombreux ont témoigné de l'appréciation du distingué auditoire.

Voici le programme qui fut exécuté:

Marche Hongroise. Chelard
Le Matin Clair. Maurice Pesse
Baiancelle. Mesquita
Prélude et fugue. Bach
Mlle L. Lachance
Diction—Les Flancés des Catacombes. Père Delaporte
Pâques fleuries—concerto. Landry
Non Credo—Mlle R. L'Écuyer Widor
Polonaise—Mlle M.-J. Emond White
Chant du bon vieux Temps
Bachman
Improvis. Schubert
Mlle G. Galipeau
Diction—Fors l'Honneur. Louis Fréchette
Valse Brillante, Op. 34 No. 1 Chopin
Mlle Y. Rodi
Sérénade Andalousa—concerto
Landry
Sonate Op. 2, No. 2. Beethoven
Mlle L. Lachance
Lauréate du Collège Bourgeois
Choeur—Sous l'aile blanche des Voiles. Chaminade

Tombola à Saint-Edmond

La généreuse activité dans l'intérêt de la prospérité de la nouvelle paroisse Saint-Edmond, ne ralentit guère, et successivement, les différentes sociétés organisent fêtes, enchères, souper, etc., au profit de leur oeuvre si chère.

Du 23 courant au 2 juillet, sur le terrain coin Mercier et Pronet, les dames de charité tiendront une tombola au cours de laquelle la population de toutes les paroisses et des environs est invitée à y prendre part. Rien n'a été épargné pour faire un succès du mouvement et les attractions variées sauront satisfaire même les plus exigeants. Disons-le à la ronde et que la foule envahisse ce terrain, pour y jeter l'or de la charité chrétienne, rapportant au centuple les bas et donnant l'assurance de la récompense divine.

Le 24 juin, il y aura 2 combats de boxe entre Wallace Farmer et Buck Campbell; le 25, lutte pour le championnat, entre Charbonneau et Thériault; le 27, orchestre et soirée du bon vieux temps.

Au Théâtre Capitol

Jeudi, dernières représentations de la "Shanghai Express", avec Mariette Dietrich.

Vendredi et samedi, grand programme double. La première vue: "Branded", avec Buck Jones. C'est une vue de l'ouest avec beaucoup d'action. L'autre vue: "Cohens & Kellys à Hollywood", avec George Sidney et Charlie Murray. La représentation de ces deux artistes n'est plus à faire. Dans chacune de leurs vues, ils ont fait rire aux larmes. Ne manquez pas cette comédie décapante. En plus, la série, "Vanishing Legion".

Mardi, 21ème jour du même programme, la vue: "Woman of the Outpost", avec Dorothy Mackall. Perdue dans une terre où les hommes gouvernaient tout par la force, elle sut faire respecter les lois éternelles. Elle risqua la mort pour l'être qu'elle aimait.

Mardi à jeudi, 3 jours, la vue: "Lettie Lynton", avec Joan Crawford et Robert Montgomery. C'est un drame de la vie sociale. Après avoir refusé l'offre de celui qui la considérait le plus, elle dut plus tard reconnaître qu'il est impossible de ne pas accepter celui que l'on aime. Mardi soir, Dresserware.

Surplus et déficits

Au cours des 65 ans d'existence de la Confédération, il n'y eut que 15 années où des surplus furent enregistrés, dont 11 dits à des administrations libérales avec un total de \$315,000,000. Sur ce total, les surplus dus au gouvernement King, de 1923 à 1930, atteignirent \$273,000,000. M. Bennett a succédé à M. King, et depuis Ottawa, en plus d'avoir augmenté TOUTES les taxes existantes et d'en avoir créé de nouvelles, a accusé des déficits à raison de plus d'une centaine de millions par année.

Base-Ball

Les patriotes de Lacolle auront le privilège de voir leurs étoiles se mesurer contre celles du St. Pat, de Saint-Jean, samedi prochain, à trois heures (heure solaire).

Le St. Pat, la terreur des cantons de la, a tout un record à son crédit. A date sur dix parties de jouées, il en a gagné 9. De plus les citoyens de Lacolle auront le privilège de voir sur l'équipe Art. Alexandre, qui joua l'hiver passé aux côtés de Morrenx et Joliat. Enfin des athlètes comme Côté, Daniel, "Gast" Poutre, Camarale, valent certainement le prix d'admission.

Que fera Lacolle contre ces vaillants gladiateurs?

Le résultat restera incertain, car les gérants sont aussi confiants l'un comme l'autre.

Serez-vous du nombre des spectateurs?

Gens de Lacolle, soyez au poste et vous ne serez pas déçus.

Election chez les Chevaliers de Colomb

Mercredi soir, le 8 courant, aux salles ordinaires du Conseil 1145, des Chevaliers de Colomb, les membres procédaient à l'élection de leurs officiers pour l'année courante, avec le résultat suivant:

Grand Chevalier: M. Pablo Monet.
Député Grand Chevalier: L.-Omer Perrier.

Chancelier: J. R. Courtemanche.
Secrétaire-trésorier: Albert Trahan.
Garde Intérieure: J. E. Landry.
Garde Extérieure: J. Roméo Gaudette.

Syndic: M. H. Vallée.
Avocat: M. André Rénier.
Médecin: Dr. Oscar Laberge.
Secrétaire-Financier: Roméo Alexandre.

Intendant: Rémi Raymond.

Les deux syndics en fonctions sont: MM. J. P. O. Langlois et Arthur Langlois.

L'élection eut lieu sous la présidence de M. Martial Rhéaume, M. P., qui choisit les scrutateurs dans la personne de M. le notaire L. Deland et M. J. H. Vallée.

Une centaine de membres y ont pris part dans un ordre parfait.

A l'issue de l'élection, des remerciements furent formulés à l'adresse du président et des scrutateurs; le Grand Chevalier adressa également la parole ainsi que les officiers, puis au sein d'une cordiale fraternité, l'on causa chose et autres, goûtant le confort et l'atmosphère familiale du magnifique local de la Société.

Au Collège Saint-Jean

Les fêtes intimes ont ici un caractère familial; entre toutes, celle de M. le Supérieur est marquée d'une solennité particulière, le pique-nique! Mais y a-t-on songé? L'année si dure; les épreuves sans nombre dans les foyers; et la triste misère en plus d'un coin de la terre? alors un sacrifice s'imposait; tous y ont répondu généreusement; et, l'excursion annuelle fut changée en un grand congé, passé au collège.

Aucune difficulté pour varier les distractions et les attractions! Suivons le programme: un article très spécial permettait à ceux qui ont deux fois et demie l'âge de raison, de brûler un pétun depuis le lever du soleil à son coucher; personne ne se fit prier.

On ne vit pas une moindre activité dans les concours de jeux. Le jeu de paume, le tennis étaient entourés de spectateurs enthousiastes qui soutenaient de professionnels émérites, citons J. P. Toupin, champion au jeu de paume, et J. Fabien, au tennis.

Les heures les plus bruyantes sont dues à M. l'abbé Corbière, célèbre gérant de l'Avenir, qui cette journée-là conduisit son club au championnat de la balle-au-camp, par un résultat de 9 à 7, gagné sur les Lettres.

Pour sauver les indigestions, le numéro gastronomique fut suivi d'une heure d'illuminé, produite par d'intéressants films cinématographiques aussi originaux qu'amusants. Les succès désirés furent obtenus: la variété et le repos.

L'après-midi ne manque pas d'entrain: courses de toutes sortes, humaines, inhumaines et surhumaines font voir l'habileté de chacun.

Voilà que MM. les Visiteurs nous apparaissent pleins d'ardeur; ils nous font l'honneur d'une exhibition à la balle-au-camp, contre MM. les Professeurs. Mais crac! la petite pluie agaçante qui depuis le matin nous donne des frissons, éclate pour de bon et casse la partie.

MM. les abbés s'en donnent à "Bridge" dans le fumoir, pendant que les élèves, réfugiés sous la galerie, s'occupent en refraîns canadiens. Et les nuages continuent de laisser tomber leurs vapeurs condensées, et même congelées.

Le jour s'achève, la grande famille se réunit alors dans la salle de récréation pour y prendre un souper sur le pouce. L'orchestre des "Coeurs joyeux" soutient l'appétit. Pour épouser ce qui reste de force et d'énergie on propose ensuite la souque à la corde. Heureux les gagnants qui ont reçu leur récompense, de belles pistaches salées!

La distribution solennelle des prix est agrémente d'un "éclatant" programme de faune. M. le Supérieur mit la note finale en nous dévoilant un nombre important qui avait choisi comme tirage-dévinette: 97, représentant 97 années de sacerdoce.

La Chambre de Commerce était représentée par son vice-président: M. Pierre Trahan et par ses officiers: MM. J. P. Meunier, Ex. Choquette, M. Lussier, Alfred Beaulieu, I. Bilodeau, P. Boudoin.

Chez les Boy Scouts

Tous les membres des divers districts offrent leurs sincères sympathies au maître scout Charles Maxwell, dans la douloureuse épreuve qu'il vient de subir par la mort de son épouse. Quoique malade depuis quelque temps, ses nombreux amis espèrent un retour à la santé.

Des arrangements ont été faits pour que des messages Scouts prennent part à la conférence économique impériale tenue à Ottawa. Ces Scouts devront payer leurs dépenses personnelles, le transport d'ici à Ottawa et 75 sous par jour pour les 12 jours. Seuls, les Scouts de plus de 14 ans seront acceptés. Toutes les demandes d'admission devront être faites au maître des Scouts, mentionnant le nom, l'âge et l'adresse et les remarques du chef.

On demande l'attention de tous les Officiers sur le fait que le transport de passagers par camion, avec prix de passage, est défendu dans la Province. Si les personnes sont conduites gratuitement, pas plus de 10 devront prendre place dans les camions. Le commandant de troupe Léonard Brunton, a reçu le "All Round Proficiency, Grade C. Félicitations sincères à sa troupe et au scout Brunton, en particulier, car c'est la première fois que cette distinction est accordée dans le district St-Jean-Berthelme.

Feu Alexandre Fraser

Deux délégués de la ville et de la Chambre de Commerce, assistaient mardi le 14 courant, à Montréal, aux imposantes funérailles de M. Alexandre Fraser, ingénieur en chef du ministère de la Voirie, décédé subitement à Laval sur le Lac, ces jours derniers.

Représentant la cité de Saint-Jean: M. Alexandre Grégoire, échevin et M. Oscar Bessette, ingénieur.

La Chambre de Commerce était représentée par son vice-président: M. Pierre Trahan et par ses officiers: MM. J. P. Meunier, Ex. Choquette, M. Lussier, Alfred Beaulieu, I. Bilodeau, P. Boudoin.

Feu M. Odilon Daniel

Lundi dernier, est décédé subitement, M. Odilon Daniel, âgé de 61 ans; M. Daniel était à son travail sur la route Saint-Jean-Montréal, que la Cité de Saint-Jean est à faire réparer. Vers 11.45 heures, se sentant malade, il alla s'asseoir sous un arbre; quelques minutes plus tard, M. Téléphone Ménard s'approcha de lui et constata qu'il avait cessé de vivre.

Le coroner du district, M. Oscar Laberge, rendit un verdict de mort naturelle.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, à 9 heures.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse née Léonie Rémillard et un frère, M. Georges Daniel, de cette ville.

Nos sympathies à la famille éplorée.

Boule-Molle

Le gros chat noir de Ch. Morin a rentré dans sa cage lundi passé l'air bien piteux. Ahuri par l'exhibition de ses "ex" étoiles, il quitta le terrain avant la fin de la joute. Nous aurions cru qu'il attendrait la "brumante" pour se sauver dans son cabanon, mais rien ne fut! car juste au moment où Paul faisait la plus terrible erreur de sa carrière, il se faufila à travers la foule sans que personne en eut connaissance. Il avait l'air tellement "bête", que pris de découragement il doit être allé mourir sur la bande du canal, puis, au moment où nous allions sous presse, la mascotte n'est pas encore retrouvée. Bill Kelly tâchera sans doute de faire une autre découverte pour dédommager son ami Charles.

En vérité ces pauvres "Old Timers" ne sont pas trop à blâmer, car il aurait été impossible même aux Yankees d'arrêter l'élan d'André Granger au bâton, qui frappa pour le circuit lorsque les buts étaient remplis, un peu plus tard, ce même gaillard accomplissait un magnifique trois sacs. A la cinquième, le sort du Salon devint critique, Henri Breault essaya un "bunt" pour donner une chance à son camarade Potvin, qui se trouvait au premier, mais Desnoyers arriva juste en temps pour "gobier" le "fly" de Breault, et força Potvin à mourir sur le premier. L'éléateur des Royaux se trouvait justement en visite à Saint-Jean, ce soir-là, et on dit qu'après la joute, il offrit un contrat à Desnoyers afin que ce dernier puisse finir la saison avec les porte-couleurs de la Métropole.

Daniel, lanceur des tricot blancs, fut le maître de la mêlée, il accorda seulement six hits à ses adversaires, retirant sept hommes au marbre. Geo. Boivert fut une sensation en arrière du bâton. Il n'aurait rien de surprenant si Geo. demandait une augmentation de salaire, et au moins assez considérable pour qu'il puisse renouveler ses pantalons. Léon Bienvenue fut remarquable dans le champ, il essaya cinq chances sans erreur, surtout le dernier "catch" dans la rauche du losange souleva les applaudissements de ses admirateurs quand on sait qu'à ce moment les buts étaient remplis, mais notre Léon fut ferme comme le Gibraltar. La feuille d'érable sortit donc vainqueur de l'engagement par un pointage de 13 à 6.

Les Soldats ont encore vu la défaite aux mains de la Monarchie, lundi dernier. Les brigadiers se réveillèrent dans la sixième, ils en furent quitte pour donner la frousse à Sagala, car il aurait fallu seulement un erreur de Raoul Fortin au court-arret pour briser la marche triomphale de la Monarchie depuis l'ouverture de la saison. Les sacs étaient à leur capacité lorsque Carpenter vint au bâton.

Les champs se recueillent "pensant que le désastre allait commencer! Eddy trembla, mais il n'en fut rien puisque Carpenter se contenta de frapper un "pop-fly" dans les mains de Fortin.

Le sort en était jeté et la Monarchie triompha 12 à 7. Whitton et Vézina furent solides tant sur la défensive que sur l'offensive.

Le St. Pat finit par battre les Cardinaux 10 à 11.

Bravo! Il encoire quelques leçons à ces jeunes poulains et ça sera suffisant pour en imposer à la bande de "Pat".

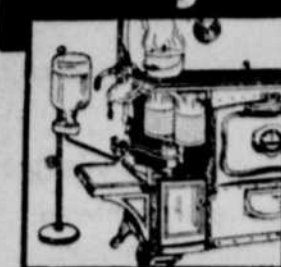
Les jeunes ont si bien fait que je suis à me demander si les Cardinaux ne sont pas les futurs champions du district. D'un autre côté il ne serait pas surprenant si le St. Pat était voué à la "bûche" car la victoire morale des employés de Campbell leur a tombé sur le coeur et il est permis de douter pour leurs chances dans l'avenir. A en juger par la grandeur, on aurait dit des géants contre des nains, mais ces derniers ont tellement taquiné leurs aînés qu'ils ont fini par les enragés. Les pantalons blancs quand ils sont montés sur leurs grands chevaux deviennent très faibles, nous en avons une preuve irréfutable cette semaine. Dans la cinquième quand les "Scouts" eurent pris le devant sur les "lofters" de la Place du Marché, Ronald devint tellement nerveux qu'il oublia de mettre sa chemise dans ses pantalons, jusqu'à Ti-Jean qui se paya le luxe de gratifier ses adversaires de trois points dus à ses erreurs.

L'expérience d'Al. Taylor sauva ses coéquipiers dans la dernière manche, les tricotés étaient disposés à frapper les courbes de "monstache" Taylor avec force mais ce dernier prit son courage à deux mains et parvint à repousser les attaques des gens de La Salle.

CEDULE DES PARTIES

Date	Partie	Partie
17 juin	St. Pat vs Richelieu	Cards vs Garrison
18 juin	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
19 juin	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
20 juin	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
21 juin	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
22 juin	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
23 juin	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
24 juin	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
25 juin	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
26 juin	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
27 juin	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
28 juin	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
29 juin	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
30 juin	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
1er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
2er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
3er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
4er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
5er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
6er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
7er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
8er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
9er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
10er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
11er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
12er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
13er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
14er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
15er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
16er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
17er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
18er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
19er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
20er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
21er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
22er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
23er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
24er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
25er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
26er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
27er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
28er juillet	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
29er juillet	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
30er juillet	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
1er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
2er août	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
3er août	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
4er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
5er août	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
6er août	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
7er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
8er août	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
9er août	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
10er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
11er août	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
12er août	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
13er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
14er août	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
15er août	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
16er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
17er août	St. Pat vs Cards	Cards vs Garrison
18er août	Cards vs Garrison	Richelieu vs Garrison
19er août	Richelieu vs Garrison	St. Pat vs Cards
20er août	St. Pat vs Cards	Cards vs

Cuisson plus facile et moins d'ouvrage dans votre cottage d'été



Ce Silent Glow s'adapte à n'importe quel poêle de cuisine. Autres modèles pour fournaies, poêles, etc. et petites fournaies. Propre, commode, économique, sans danger.

Le Silent Glow est le brûleur pour poêles de cuisine qu'on choisit plus de 125,000 foyers parce que la mise en fonctionnement est si extraordinairement facile et propre. Permettez-nous de vous faire voir la Soupape "Microfeed", le Filtre à Huile "Reversal" et les autres caractéristiques exclusives qui font que le Silent Glow s'allume plus vite, donne plus de chaleur et consomme moins d'huile que n'importe quel autre brûleur pour poêles de cuisine.



Fabrique au Canada

Approuvé par la Commission Nationale des Assurances.

Aussi fabricants des Chauffettes Pilgrin pour votre demeure, votre cottage d'été ou votre garage; et des Brûleurs Silent Glow fonctionnant par énergie motrice pour salles d'habitation, écoles, églises, etc.

LESIEUR & FRERE, St-Jean, Que.

Monuments!

Comme par les années passées, nous sommes toujours à la disposition du public; notre expérience de 37 ans dans cette ligne suffit à vous donner une garantie d'entière satisfaction.

Quel que soit le genre de travail que vous voudrez bien nous confier, nous avons à notre atelier, un assortiment de monuments finis, prêts à être érigés à des

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Nous apprécions votre visite comme une faveur.

GEORGES E. TREMBLAY

9ième ave. Iberville

Téléphone 437

AVEZ-VOUS VU?

Le Nouveau — CHEVROLET, PONTIAC, OLDSMOBILE, BUICK.

Ces Produits Supérieurs de GENERAL MOTORS.

VISITEZ NOS SALLES ET

Demandez une démonstration de l'automobile de votre choix.

NOS CHARS USAGES SONT DE PREMIER ORDRE à des prix défiant toutes compétitions.

Notre Atelier de réparation est Moderne et notre ouvrage garanti. Nous posons les vitres de toutes dimensions sur les automobiles, à des prix très bas.

Nous sommes représentants des Glacières Electriques

"FRIGIDAIRE"

renommées dans le Monde Entier.

Passez à notre Magasin pour

Vos Accessoires, Pièces de Rechange, Peinture,

Gazoline, Huile, Pneus, Etc.

SERVICE COURTOIS ET RAPIDE

La Maison de Confiance

Lasnier & Galipeau Ltée.

Coin Richelieu & St-Georges

Tél. 433 et 434

SAINT-JEAN, P. Q.

Le Garage le plus spacieux des Cantons de l'Est.

Une innovation de l'U. C. C. à propos du beurre et fromage

Fidèle à ses principes de travailler sans relâche à améliorer la situation des cultivateurs, l'U. C. C. vient de préparer une feuille de réception pour le lait apporté aux beurrieres et fromageries et des chèques de paie à double talon, gracieusement fournis par la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, deux institutions qui possèdent un grand nombre de succursales dans notre Province.

La feuille réception est simple, mais, comme l'œuvre de Christophe Colomb, il fallait la trouver.

Elle est préparée pour recevoir les arrivages de cinquante fournisseurs (patrons) pendant une quinzaine; les établissements qui n'en ont que 25 pourront s'en servir pendant un mois. Cette feuille rendra extrêmement de grands services à tous les Secrétaires de fabriques.

L'espace est réservé pour écrire dans la verticale le nom du fournisseur, en face son numéro, et au-dessous 3 colonnes sont tracées pour inscrire les quantités de lait ou de crème, en face la date de réception placée à gauche de la feuille; l'addition en est rendue très facile, les unités, les dizaines et les centaines ayant chacune leurs colonnes.

Nul doute que l'emploi de ces feuilles se généralisera dans les beurrieres et fromageries de la Province, ce qui contribuera pour beaucoup à la simplification des calculs.

Le chèque à double talon constitue une innovation également; le premier talon reste attaché au carnet comme dans les carnets ordinaires, le second est le compte du fournisseur établissant le nombre de livres de lait ou de crème expédié au cours de la quinzaine, le pourcentage de gras, le total de livres de gras envoyé à la fabrique. S'il y a lieu, il y a déductions des acomptes reçus, en espèces, en beurre ou en fromage. La balance nette correspond au montant du chèque proprement dit joint à ce talon facturé.

Au moment de l'encaissement du chèque, le bénéficiaire détache le talon et le conserve comme record de comptabilité.

Ceci représente un avantage sérieux pour les deux parties, en cas d'erreur, les recherches sont facilitées et ce système nous paraît de beaucoup préférable au paiement en espèces, système qui disparaît dans beaucoup d'établissements. L'emploi de ces chèques signifie la disparition des enveloppes de paie et des inconvénients inhérents à celles-ci.

Si l'on admet que tout le monde peut se tromper, c'est surtout dans la manipulation de l'argent que la chose est facile, on conviendra que le système innové par l'U. C. C. est

appelé à rendre les plus grands services à l'industrie laitière.

Nous sommes heureux de porter ces faits à la connaissance de nos lecteurs; ceux qui appartiennent à la classe agricole se rendront compte de des nombreux services que peut rendre une association professionnelle, intelligemment dirigée et des avantages que peuvent y trouver ceux qui savent comprendre où se trouvent les véritables défenseurs de leurs intérêts.

Agriculture

Jardinage

Le temps pour semer les premiers légumes

Les premiers légumes à semer sont usuellement ceux qui sont cultivés pour la feuille, comme les épinards, le cresson, la moutarde et la laitue. On peut semer aussitôt que la terre est prête et continuer à semer à intervalle d'une semaine pendant un mois. Ceci donnera une plus longue saison. Les variétés nombreuses et nouvelles données dans les catalogues de graines sont une amélioration sur l'ancien temps. On peut se procurer une sorte d'épinards maintenant, qui sera prêt pour la table des semaines avant les anciennes variétés et alors on sème aussi les anciennes variétés qui nous donneront des légumes jusqu'en juillet. En semant ces premières variétés à feuilles, on fera aussi la première semence de pois. La meilleure et la plus grosse récolte de pois, vient d'une semence à bonne heure. Ce légume endure une gelée considérable et une chute de neige après la semence ne devrait pas alarmer, au contraire, elle devrait être de bon augure. Les variétés hâtives devraient rapporter 45 jours après la semence et on pourra compter sur ce premier repas de légumes pour exactement ce jour-là. A ce moment là aussi la première semence de radis. Une semaine ou deux plus tard faites la seconde semence de légumes à feuilles et radis, la semence principale de pois qui devrait comprendre une variété tardive médium et hâtive afin de prolonger la saison à son maximum, les premières betteraves et carottes et la moitié des pommes de terre hâtives. Il sera bon à ce moment là de risquer un ou deux rangs de blé d'Inde et de fèves. Si une gelée soudaine survient, ce sera une petite perte. Dans le troisième groupe, viendront les choux, les choux-fleurs et les pommes de terre qui ne devraient pas être plantés avant que tout danger de geler soit à peu près disparu, et un peu plus tard quand le sol sera vraiment réchauffé vous planterez les melons, concombres et céleri. A part des variétés vraiment hâtives telles que les pois, les épinards et la laitue, qui font leur racine pendant les temps frais, il n'y a pas de raison de ne pas s'occuper des tomates, melons, concombres et la semence du blé d'Inde. Même si ceux-ci échappent à une légère gelée, ils ne commenceront pas à croître avant que le sol et la température se réchauffe réellement.

Quelques bonnes sortes de fleurs. Quoique un jardin devrait être une affaire de famille, un individu ne retirera une grande satisfaction de faire lui-même son choix, et disposer son jardin. D'un autre côté, quand un débutant étudie pour la première fois un catalogue, il sera d'abord surpris de voir le nombre de variétés offertes. Pour son information, nous donnerons plus bas, des renseignements venant des fermes expérimentales, des maisons de graines et du jardin de l'auteur de cet article. Pour les fleurs annuelles, vous serez satisfaits de l'Alysium, Candytuft, le pavot de Californie, la capucine naine et la pensée pour les petites plantes de bordure; le calendula, coréopsis, zinnia, miguonette, Shirley Poppy et le pois de senteur pour hauteur médium, enfin le cosmos et le soleil pour toutes les plantes décoratives. Pour les plantes vivaces, les pivoines, les delphiniums, Iris Hollyhock, Shasta Daisy, Pyréthre, coeur saignant, le soleil, pavot oriental et le Golden Glow sont considérés comme satisfaisants et rustiques.

Partir les graines sur une fenêtre ensoleillée. Quand on ne veut pas prendre la peine de faire une couche chaude, on sèmera avec succès dans des boîtes. Ces boîtes devront être remplies de terre légère et bien arrosée. Semez les graines en rangs à un pouce de distance, et couvrez avec un morceau de "burlap" avant d'arroser. Ce burlap empêchera l'eau de laver les graines et stimulera la germination. Placez les boîtes dans un endroit chaud et sombre et aussitôt que les graines lèveront, ôtez le burlap et mettez ces boîtes sur une fenêtre ensoleillée. Il est mieux d'employer un chassais double mais si vous n'en avez pas, placez ces boîtes à peu près à 6 pouces de la vitre, particulièrement pour la nuit parce qu'elles pourraient souffrir du froid. Quand la seconde feuille se développe, transplantez dans de plus grandes boîtes, et portez les dehors graduellement, jusqu'à la transplantation définitive.

Association des marchands grainiers canadiens.

A faire de

BONNES ANNONCES

on annonce bientôt

DE BONNES AFFAIRES

Les fourrages verts pour les porcs valent mieux que les pâturages

On peut sans doute faire un emploi très avantageux des pâturages pour élever les porcs sur les fermes ordinaires. Cependant, ce mode d'alimentation présente des inconvénients spécialement pour le porc à bacon qui est actif. Les animaux courent trop et les petits peuvent être arrêtés dans leur croissance par la brûlure du soleil et les effets combinés de la brûlure et de la rosée. Lorsqu'on a beaucoup de lait écrémé ou de lait de beurre on élève les porcs à bacon plus économiquement à l'intérieur ou dans les parquets bien ombragés, munis de râteliers, dans lesquels on donne des fourrages verts de préférence sous forme de trèfle de luzerne. Toutes les preuves expérimentales sont là pour le démontrer, de même que l'expérience des nourrisseurs pratiques. Il est essentiel de se servir de bons râteliers pour empêcher le gaspillage.

Le Service de l'Industrie Animale, du Ministère fédéral de l'Agriculture, dit que les meilleures plantes à pâturer pour les porcs sont la luzerne et les trèfles, de préférence la première. Il faut que le nombre de porcs mis dans un pâturage soit suffisant pour empêcher l'herbe de pousser trop vite, mais il ne faut pas non plus que l'herbe soit rasée de trop près. Les semailles épaisses d'avoine ou d'orge, broûtées lorsqu'elles sont à environ six pouces de hauteur, ont donné d'excellents résultats, à condition qu'elles soient tenues suffisamment broûtées. La navette est une autre plante utile qui convient surtout aux porcs âgés de quatre à cinq mois. Pour l'alimentation d'autome les topinambours ont une haute valeur alimentaire joints à la navette, au trèfle ou aux graminées fourragères.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture.

Quelques notes sur les framboisiers

De concert avec le Ministère provincial de l'Agriculture de la Colombie-Britannique, les horticulteurs de la Ferme expérimentale d'Agassiz, C.B., ont donné une attention toute spéciale aux problèmes que présente la culture des framboisiers dans certaines parties de la province. Le but spécial de cette étude était de déterminer les raisons pour lesquelles la production de certaines plantations de framboisiers diminue. On a trouvé que cette baisse de production était due aux causes suivantes:

1. Mauvaise administration, lorsque par exemple le propriétaire de la ferme ne consacre qu'une partie de son temps à la production des framboises ou qu'il n'en fait qu'une industrie très secondaire.
2. La présence de certaines maladies dont les plus importantes sont le mildew de la tige et la monnaie.
3. La présence d'insectes et d'animaux dont les plus importants sont les perceurs du collet et les taupes.
4. L'épuisement de la fertilité du sol.
5. Les pertes causées par l'hiver, dont les premières causes sont l'enlèvement des arbres vierges et de la végétation sous bois.
6. Mauvaises pratiques de culture.

Un grand aide

Les jardiniers trouveront qu'un bon catalogue de graines leur est indispensable pour leurs opérations. Le catalogue est plus qu'une simple feuille de vente mais remplie de renseignements. La hauteur des fleurs, le temps de la floraison si telle chose ou telle autre est à conseiller pour l'usage que vous en voulez faire. Tout est mentionné et l'indispensable pour bien diriger un jardin y est. Pour les légumes, le catalogue continue le même service en séparant par exemple les légumes hâtifs, médium et tardifs pour qu'on puisse avoir une succession de légumes tout le cours de la saison. Pour les variétés spéciales des indications sont données au sujet des soins à leur donner et la préparation pour la table.

Certains se plaignent à s'introduire jusqu'au fond du cœur de ceux dont ils se disent les amis; mais ils ne tolèrent pas sur ce point la réciprocité. Et, cependant, l'amitié est une association où des deux côtés les mises sont égales.



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en cadeau personnel:

1 tasse et une cuillère, 1 assiette à café, 1 assiette à déjeuner, 1 tasses.

Remarque que tout objet est en cadeau sans aucune obligation.

MIKADO TEA Co. Ltd.

Faites trier votre semence

La Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture appelle l'attention sur les facilités qui existent au Canada pour l'inspection et le triage des semences, plus spécialement de la graine de luzerne, de trèfle et de graminées.

Dans tous les districts où ces graines sont cultivées, il y a un inspecteur de la Division des Semences qui inspecte la semence offerte en vente, qui fournit des renseignements sur le nettoyage et le classe ou "trier" et qui, dans certaines circonstances, fait ce classement lui-même.

Il faut, bien entendu, que la semence soit parfaitement nettoyée, c'est-à-dire qu'elle soit débarrassée des graines de mauvaises herbes et des impuretés qu'elle renferme avant d'être soumise à l'inspection pour être classée. Le meilleur moyen de faire ce nettoyage dans un grand nombre de localités serait peut-être de porter la semence à l'établissement local du nettoyage, établi pour les petites graines de semence, et dont les services sont offerts à prix raisonnables. A défaut d'un établissement de ce genre, le tarare ou "crible" sur la ferme, pourvu de bons tamis, devrait faire le nettoyage assez bien, à condition que la semence ne contienne pas certaines graines de mauvaises herbes qui ne peuvent être enlevées qu'au moyen de machines spéciales.

La semence de ce dernier genre ne devrait pas être écolée dans la localité; on ne devrait la vendre qu'à un grainetier, qui a tous les appareils spéciaux nécessaires pour la mettre en état vendable par un bon nettoyage, ou la vendre pour l'exportation.

Les premières choses semées

Dans quelques parties du pays, on peut semer dès maintenant. On conseille de faire les rangs nord-sud pour avoir une égale distribution de lumière. Pour les petits légumes, tels que carottes, laitue et épinards, les rangs à 12 pouces et 18 pouces, pour les autres tels que tomate, blé d'Inde et les vignes, comme les melons, concombres, il est économique d'alterner les légumes hâtifs et tardifs. Épinards et laitues seront semés entre les fèves et carottes, blé d'Inde et autres choses plus tardives qui ne demandent pas beaucoup d'espace avant que les premiers soient arrivés. Les légumes à feuilles tels que l'épinard et la laitue aussi bien que le radis et le pois hâtif viennent en premier. Ceux-ci sont suivis par la seconde semence des premiers nommés et aussi les premières betteraves, carottes et la principale semence de pois et ensuite des fèves et blé d'Inde 10 à 15 jours plus tard. Une application de bon fertilisant à raison d'une poignée à peu près à

tous les 15 pieds de rang au temps de la semence est recommandée. Il est mieux de dissoudre dans un gallon d'eau et en tous cas, il ne faut pas qu'aucun fertilisant commercial touche à la graine même. Il faudra le mettre à côté ou en dessous. Les pois de senteur devront être semés à bonne heure de préférence dans une tranchée assez profonde et remplie de bon terreau pourri où les pois enfoncent leurs racines et se gardent humides pendant la saison chaude.

Arbrisseaux

La plupart des gens apprécient les arbrisseaux, écrit D. C. Shuman des fermes expérimentales du Dominion, mais pour différentes raisons, on n'en plante pas. Il n'est jamais sage d'essayer d'en faire trop dans un an. Une petite plantation donnera des résultats surprenants dans peu de temps. Le coût de plusieurs beaux arbrisseaux à fleur est minime, et chacun peut se permettre d'en acheter quelques-uns à la fois.

Ne plantez pas vos arbrisseaux trop près du solage de votre maison, mais essayez de vous les représenter quand ils auront atteint leur maturité et alors donnez leur la place voulue. Si la terre est légère, comme il arrive souvent autour de la maison, creusez un trou d'à peu près 3 pieds de diamètre et de 20 pouces de profondeur et remplissez-le de bonne terre de jardin en y mêlant un bon fumier pourri, alors plantez votre arbriste au milieu prenant soin que le fumier ne touche pas aux racines. Travaillez la surface occasionnellement pour au moins les deux ou trois premières années. Quand les arbrisseaux sont plantés dans l'ombre, prenez soin que ce soit des espèces qui feront bien à l'ombre. Ordonnez les arbristes, rosiers, arbres fruitiers à bonne heure, et si votre sol n'est pas prêt pour planter à l'arrivée, étendez les racines dans une tranchée et recouvrez de terre humide. Si la tête paraît fanée, couvrez la aussi. La chose principale est de ne pas laisser les racines exposées à l'air même pour quelques minutes. Mettez-les dans leur position permanente le plus tôt possible et arrosez pour les premiers jours. Pour les plus gros arbrisseaux et arbres, il serait prudent de leur donner des supports contre le vent qui empêcherait les racines de bouger. Emondiez et ôtez les branches écorchées ou brisées avant de planter.

Que de gens arrivent au pouvoir après avoir rampé à plat ventre devant les puissants: omnia serviliter pro dominatione, a dit Tacite. (Histoire, I, 36.) La foule a beau croire qu'ils ont monté; mais pour peu qu'ils rentrent en eux-mêmes, ils n'en restent pas moins vils et bas à leurs propres yeux.

La Mauvaise Digestion



Médicine Moro, 1536, rue Saint-Denis, Montréal; elles renouvellent d'abord les forces puis éloignent les maux suivants:

Mauvaise digestion
Gaz
Manque d'appétit

Débilité
Maux de reins
Rhumatismes

Partout où par la poste: 50c la boîte ou \$1.25.

"J'avais perdu beaucoup de forces, je souffrais de mauvaise digestion... Je mangais par force et des gaz, des gonflements se faisaient sentir après chaque repas. J'éprouvais aussi des maux de tête... Je travaillais que je faisais sur les terres m'était devenu pénible. Un de mes amis me recommanda les Pilules Moro. Dès que j'eus commencé à les prendre, je m'aperçus de leurs bons effets: mes forces augmentèrent, j'avais plus de courage et ma digestion était plus facile. Après quelques mois de traitement, j'avais recouvré mon ancienne vigueur." M. A. Morgrain, 39, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, P.Q.

Pilules MORO pour les HOMMES.

FAIT AU CANADA DEPUIS 1898



Meilleur!
parce que
Fait sous la SURVEILLANCE du GOUVERNEMENT

Trois caractéristiques distinctives: surveillance du Gouvernement, quadruple rectification et emploi d'un grain de qualité inégale, contribuent à donner au Gin Canadien Melchers Croix d'Or cette supériorité qu'aucun autre gin du type hollandais ne peut revendiquer.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal, P.Q.



ESSAYEZ LE POUVOIR FLOTTANT



ECRIVEZ SUR POUVOIR FLOTTANT



GAGNEZ AVEC POUVOIR FLOTTANT

\$1,000

pour la meilleure description en 50 mots de votre ESSAI DU POUVOIR FLOTTANT

183 prix en argent en tout!

Obtenez VOTRE part de ces prix en argent!

Premier prix \$1000
Deuxième prix 250
Troisième prix 100

50 prix de \$10 chacun
130 prix de \$5 chacun

L'ENTREE EST FACILE

1. Pour concourir, il suffit d'être un habitant bon fide du Canada et d'âge légal pour conduire un auto;
2. d'aller chez un dépositaire Chrysler-DeSoto ou Dodge-Plymouth se procurer une formule d'inscription;
3. d'écrire sur la formule d'inscription la meilleure description possible de son Essai du Pouvoir Flottant.
4. On ne peut employer plus de 50 mots. On tiendra compte de la concision. En cas d'égalité, les prix seront doublés. Les formules d'inscription contiennent toutes les règles.
5. Faites signer votre formule d'inscription par le dépositaire, puis écrivez vos nom et adresse et mettez à la vos nom AVANT MINUIT, le 31 juillet poste AVANT MINUIT, le 31 juillet 1932, à destination de Floating Power Contest, Box 7, Windsor, Ontario.

VOICI une excellente occasion de gagner un riche prix en argent. Quelques minutes de votre temps... un peu de réflexion peuvent vous valoir jusqu'à \$1000.

Il n'est pas nécessaire d'être un rédacteur de profession pour participer à ce grand concours sur l'Essai du Pouvoir flottant et gagner l'un des 183 prix en argent.

Lisez les règles énoncées ci-contre; observez-les attentivement et procurez-vous la formule d'entrée dès aujourd'hui. Tout dépositaire Chrysler-DeSoto ou Dodge-Plymouth peut vous la fournir.

Faites une promenade dans l'un d'eux; dans chacun d'entre eux. Ce sera une promenade inoubliable. Vous éprouverez les plus vives émotions qu'un auto puisse procurer aujourd'hui.

Vous serez émerveillés de la souplesse du Pouvoir flottant. Plus de vibrations! Vous croyez flotter à la surface du sol!

Vous conviendrez alors qu'un auto sans pouvoir flottant est dénué.

Ne tardez pas. Entrez dès aujourd'hui dans ce grand concours; vous avez la chance de gagner beaucoup d'argent.

Le nombre de mots est limité à 50. On tiendra compte de la concision. Dix mots — bien trouvés — peuvent gagner le premier prix de \$1000.

Les formules d'inscription au Concours du Pouvoir flottant se trouvent chez les dépositaires ci-dessous:

Vendeur Chrysler — DeSoto

Charles Lemaire,

Saint-Jean, Que.

Vendeur Dodge, Plymouth

A. E. Grégoire,

Saint-Jean, Que.

Nouvelles d'Iberville

M. Thomas Larivière, gérant de l'Hôtel Manchester, à Montréal, est en villégiature au milieu de nous, pour une quinzaine, l'hôte de parents et d'amis.

L'Union Musicale est à préparer un joli concert de fanfare, pour vendredi soir, le 24 juin, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens-français. Des discours patriotiques seront prononcés par des orateurs de renom. Il y aura feu de Bengale et lancement de quelques pièces pyrotechniques. Cette fête se fera au parc Mercier, avenue neuve.

Mlle Corinne Frappier, de Mégantic, était dans Iberville, dimanche et lundi de cette semaine.

Il y avait assemblée du conseil de comté, mercredi le 8 juin, à la salle publique de l'Hôtel-de-ville. Plusieurs questions ont été étudiées, surtout celle concernant les cours d'eau. La plupart des cultivateurs intéressés dans cette question étaient présents et prirent une part active à la discussion.

Mlle Marthe Aubin, des Trois-Rivières, était au milieu de nous, la semaine dernière.

M. et Mme Camille Saint-Georges, de Montréal, étaient dans Iberville, dimanche le 12 juin.

Mlle Marie-Anne Gauthier et sa soeur, Mme Ludovic Deschamps, de Saint-Lambert, étaient dans la localité, samedi et dimanche, les 11 et 12 juin.

Le service funéraire de M. J. Ste-Marie, a été chanté samedi matin, le 11 courant, à Iberville. Une foule considérable s'y était rendue. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

M. Walter Lebeau a acheté une magnifique chaudière.

M. et Mme Aristide Saint-Jacques et leur fille Paulette, de Longueuil, étaient dans Iberville, dimanche dernier.

Une machine très moderne des plus pratiques pour le nivelage des routes a été reçue, vendredi le 10 courant, au garage provincial. On l'utilisera dans les comtés d'Iberville, de Missisquoi et de Rouville.

M. Joseph Lagüe et sa famille demeurent désormais à Iberville, avenue première. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Il est entendu que les autorités de notre ville ne toléreront pas les mendicants qui vont de porte en porte pour solliciter l'aumône. Vous n'avez qu'à signaler le fait au secrétaire-trésorier, M. J. R. Courtemanche ou encore à l'inspecteur de la ville, M. Georges Oulmet.

Mlle Ruth Gardfield, de Boston, Mass., était de passage au milieu de nous, dimanche, le 12 juin.

M. Léopold Bonnaville, de la métropole, était ici les 11 et 12 courant.

Le travail accompli par les évaluateurs est souvent ingrat. Ils sont sujets à la critique et à des reproches parfois acerbes. Ces derniers, nous le savons, ne manquent pas de justice à l'égard des propriétaires. Il fut une époque, où il était impossible de faire la moindre réparation, de peindre, de blanchir les dépendances d'une demeure, sans que le coût de l'évaluation fut augmenté de deux cents, trois cents jusqu'à cinq cents dollars. Ce n'était pas là un moyen pratique pour stimuler l'esprit d'ordre, de propreté et d'amélioration chez les propriétaires. Par bonheur cette façon d'agir est disparue. Désormais, nous en constatons d'heureux effets.

Les funérailles de Mme Athanasie Surprenant ont eu lieu, jeudi matin le 9 juin en notre église paroissiale, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par son mari, M. Athanasie Surprenant, ses enfants et ses petits-enfants: Georges, Oscar, Adrien et Roméo Surprenant, Oscar Rondeau et Laurent Surprenant.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Régner, Joseph Trahan, Jos. Denicourt, François Goyette, Isale Jarry et Isale Audet.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Fortin qui célébra aussi la messe funèbre. L'inhumation a été faite dans le cimetière de St-Athanasie.

La défunte laisse aussi pour pleurer sa perte deux filles, Mme Charles Gauthier, née Albine et Yvonne Surprenant.

La famille a reçu beaucoup de marques de sympathies, entr'autres: Offrandes de messes—Son époux, les enfants, Mlle Mailhot, M. et Mme Arsène Messier.

Couronne de fleurs par la famille.

Sympathies:—M. Louis Surprenant, Kankeke Ellis, M. Emile Surprenant, de Montréal, Mlle Joseph Lemotte, de Montréal, la famille Henri Surprenant, Saint-Jean, la famille Boucher de St-Jean, la famille Laurent Raymond, de Sherbrooke, M. et Mme Joseph Raymond, de Sherbrooke, M. et Mme Joseph Surprenant, de Farnham, Mme Henri Charron, de Richelieu, M. et Mme Henri Forand, de Richelieu, Mme Charles Lajeunesse, de Richelieu, M. Henri Raymond, de Montréal, M. Lebrun, de Montréal, Dr. Oscar Leberge, M. et Mme Arthur Audet, M. et Mme Alphonse St-Pierre, M. et Mme Lucien Thuoit, M. et Mme François Goyette.

Bouquets spirituels:—Mlle Mailhot, Mlle Roméo Surprenant, Mlle Odile Surprenant, la famille Isale Audet, Mlle Berthe Brunelle, Mlle Marie Barry, Mlle Hervé Poisson, Mlle Claire Barasoul, Juliette Monette, Mme Misa Demers, Mlle Gracia

Guillot, M. Roger Chaput, Mme Henri Bessette, Mmes Joseph Surprenant, Arthur Demers, Léo Gaudette, Gaston Tremblay, Alphonse Durand, André Goderre, A. Lafayette, Zéphir Lalanne, Mlle Alice Halde, Mme Joseph Boucher, Mme Raymond et Mme Lebrun, 30 messes.

La famille Athanasie Surprenant remercie le public tant de Saint-Jean que d'Iberville pour les témoignages de condoléances qu'il lui manifesta, lors de la grande épreuve qu'elle avait à subir la semaine dernière, par le décès de Mme Athanasie Surprenant (née Léa Mailhot).

Un groupe de bohèmes ont stationné quelques heures à l'extrémité sud de la rue Missisquoi, lundi soir. Les anciens maquegnons ambulants ont modernisé le mode de transport. Ils circulent de nos jours dans les vieux automobiles dont le bruit trouble la paix et le silence des campagnes.

Mlle Eva Poisy, de Springfield, Mass., était de passage dans Iberville, dimanche et lundi, les 12 et 13 courant.

Mme Solyme Davignon, opérée à l'hôpital Saint-Jean, il y a quelques jours, s'améliore graduellement.

M. Aldé Millette, de la rue Missisquoi, était à Farnham, la semaine dernière.

Mme Omer Fleury, de Granby, était parmi nous, dimanche le 12 juin.

M. J. Morin, représentant de l'assurance sur la vie "La Confédération", était dans Iberville, vendredi et samedi, de la semaine dernière.

Nous sommes particulièrement heureux de voir, dimanche matin, le 12 juin, à la résidence de son fils, M. Logier, avenue neuve, les funérailles ont eu lieu dans notre église paroissiale, mercredi matin, le 15 courant, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille si profondément affectée.

M. et Mme Elodie Chaput, de la rue troisième, étaient en promenade à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier.

Mme Camille Arcand, qui écoulait l'hiver à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, est de retour dans Iberville à son ancienne demeure chez Mme Lafayette, sixième avenue.

MM. A. Charron et J. O. Lapage, de Laprairie, étaient parmi nous, dimanche le 12 juin.

On a commencé lundi matin, l'évaluation des propriétés de la ville. MM. Joseph Thuoit, Alfred Boucher et A. Fréchette sont chargés de ce travail.

M. Frank Greenleaf, de Montréal, était dans Iberville, jeudi dernier. Il a pris part aux funérailles de Mme Athanasie Surprenant et rendu visite à des parents et des amis.

M. Georges Giroux, de Saint-Césaire, était l'hôte de sa fille, Mme Oscar Ostiguy, samedi dernier.

Dimanche prochain, le 19 juin, nous aurons la visite d'un Père Franciscaïn. Il demeurera quelques jours dans la paroisse où il s'occupera spécialement des intérêts du Tiers-Ordre.

M. et Mme Louis Beauregard, de Québec, étaient au milieu de nous, les 11 et 12 courant, les notes de parents et d'amis.

Il y aura une retraite pour les jeunes filles du diocèse, à l'École Normale de Saint-Hyacinthe, au cours du mois de juillet et d'août.

Mlle Yvonne Melancon, de New-Bedford, Mass., était dans la localité, les 9, 10 et 11 juin.

M. et Mme Omer Choquette, de Thompsonville, Conn., étaient en promenade chez M. Anthony Davignon, de la rue première, ces jours derniers. Les heureux visiteurs, qui étaient en voyage de noces, sont partis très enchantés de leur passage au milieu de nous.

Un outillage d'une valeur considérable ayant été échappé par les ouvriers travaillant à la réparation du pont du Canadien Pacifique, rive Iberville, on a dû suspendre quelque temps la marche générale des travaux.

M. et Mme Adolphe Saint-Onge, de Montréal, étaient de passage dans Iberville, dimanche et lundi, les 12 et 13 juin, les hôtes de parents et d'amis.

Dans une chronique précédente, nous disions que le conflit engagé entre le Dr. E. N. Chevalier et M. Oscar Ostiguy était terminé et qu'il avait été convenu que le dernier serait responsable des taxes municipales et scolaires encourues par l'Hôtel Frontenac. Or, d'après une récente information de source autorisée, il apparaît que la question est encore en litige et qu'aucun règlement définitif n'a été conclu.

M. Mario Messier a le contrat d'embellissement de la résidence du Dr. Oscar Leberge, coin de la première rue et de la neuvième avenue.

Mme Henri Grondin et son fils Lucien, de Montréal, étaient dans la paroisse, les 11 et 12 courant.

M. Auguste Monast, mécanicien-dentiste, est à faire toilette sa résidence privée, sis coin de la rue quatrième et de la huitième avenue.

M. E. J. O'Sullivan est parti dimanche soir le 12 juin, pour un voyage de quelques jours à Amos dans l'Abitibi.

M. et Mme Zéphir Poulin, de Montréal-Nord, étaient de passage ici, la semaine dernière, en visite chez des parents et des amis.

Mme Donat Matte, qui était retenue à sa chambre depuis plusieurs semaines, pour cause de maladie, est présente en excellente voie de cure radicale.

M. Louis Surprenant, de Montréal, était parmi nous, les 8 et 9 juin.

La tombola au profit des Missions d'Afrique organisée par les Enfants de Iberville commencera le dix-sept juin prochain, au cours duquel un des Pères Blancs donnera une conférence ainsi que des projections lumineuses. Nous espérons que vous vous rendrez en grand nombre encourager cette bonne œuvre, qui est l'œuvre de tous et de chacun.

MM. Yvon Lamontagne, Godfrey Riopel et Jean-Louis L'Heureux, tous de Maisonneuve, étaient en promenade parmi nous, la semaine dernière.

Les membres de la Chambre de Commerce ont soumis un plan de réclamation pour la ville, à messieurs les échevins, lors d'une récente assemblée du conseil. Le tracé est l'œuvre de M. Mario Messier, architecte-peintre.

M. Pierre Monast et sa famille, de Montréal, étaient en promenade chez M. et Mme Auguste Monast, de la rue quatrième.

M. Arcade Thuoit, marchand de bois et de charbon, a commencé la démolition des bâtiments avoisinants sur le terrain de l'édifice Lemire, dont M. Arcade Thuoit s'est porté acquéreur il y a un mois. L'entreprise est déjà en complète activité.

Mlle Léda Michaud, de Saint-Henri, était dans Iberville, le 12 juin.

Mme Adhémar Brosseau était retenue à sa chambre pour cause de maladie, au début de la semaine.

Les parents des enfants qui seront sous peu en vacances verront d'un bon oeil la réinstallation, d'aujourd'hui dans le passé, les dangers de la rue deviennent plus fréquents que jamais et la jeunesse plus que jamais aussi est anxieuse de jouir des soirs d'été. Nous prions les membres de notre conseil de suivre en cela l'exemple de plusieurs cités, villes et villages de cette province. Cette mesure de l'ex-maire Wilfrid Laboye a produit autrefois d'excellents résultats. Le maire actuel, sans aucun doute, ne dédaignera point de remettre en usage une pareille coutume.

La sortie des élèves à l'Académie commerciale des garçons, a été fixée au 23 juin dans l'après-midi. Pour les jeunes filles, dans l'après-midi à 10 heures (heures avancées).

On a commencé le 20 juin dans l'après-midi, pour les garçons et à 2 heures de l'après-midi pour les jeunes filles.

Mlle Gilberte Landry, Laure Labelle et Réjane Corrivé, de Montréal, étaient dans la paroisse, les 11, 12 et 13 juin, en visite chez des parents et des amis.

M. L. P. Bernard, B. Ph., représentant de la maison Parks, Davis & Company, était dans Iberville, mardi de cette semaine.

A l'occasion de son prochain mariage qui sera célébré le 21 courant, Mlle Liliane Gamache était jeudi soir dernier, l'objet d'une fête intime organisée par ses amies de la Corticelle. Mlle Gamache reçut ses compagnes avec courtoisie et sut les remercier gentiment pour la superbe courtoisie offerte. La soirée s'écoula avec entrain se partageant entre le chant, la musique et autres divertissements.

Mardi, le 21 courant, Mlle Liliane Gamache, épouse M. Albert Bergeron, employé à la St. Johns Silk, de Saint-Jean.

On annonce que le festival organisé par la brigade des pompiers, aura lieu sur le terrain de l'Académie Commerciale, à partir du 14 juillet pour se continuer pendant huit jours.

Mont-Saint-Gregoire

M. Hormidas Carreau, de cette localité, est de retour parmi nous après un séjour à Montréal, où il rendit visite à sa soeur, Mme Napoléon Choquette et à son gendre, M. G. Emile Ponton.

La semaine dernière, en l'église de Saint-Gregoire-le-Grand, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph L. Monast, veuf de Angèle Monast, qui l'a précédé dans la tombe, il y a 10 ans, à Bennington, Vermont.

Le regrette défunt, depuis peu à l'hôpital Sainte-Elisabeth de Farnham, était dans la quatorzième année de son âge.

Il laisse dans le deuil: un fils: Le R. V. Frère M. Honoré, c. e. c., professeur au Mont-Saint-Gregoire; trois filles: Eva (Mme Long), et Agnès (Mme Sweet), de Bennington; M. Médon (Mme Fick), de Philadelphie; trois frères: MM. A. J. Monast, de Montréal; Fr. Xavier et Louis Z. de Huntington, Mass.; cinq sœurs: Anastasie (soeur Monast), religieuse chez les Soeurs Grises, à Farnham; Adèle (Mme L. P. Monast), de Montréal; Xéville (Mme P. Stébbens), de Sheldon, Vt.; Rosine (Mme Raoul Leduc), de Marville; Berthe (Mme G. Lalanne), de Hartford, Conn.

Les porteurs étaient MM. P. Lalanne, T. Tarte, S. Bessette, A. Lagüe, E. Lalanne, L. Choquette.

Dans le cortège, on remarquait: le frère M. Honoré, MM. A. J. Monast, Jos. H. Monast, L. P. Monast, L. W. Sweet, P. Stebbens, Raoul Leduc, Henri Monast, H. Perron, Chas. A. Monast, L. J. Monast, Dr. M. Monast, Ernest et Jos. Bessette, Emile, Léo, Louis Monast, Aug. Monast, Tancrède, M. Perron, John Trevaunt, J. Bte. Jetté, Jos. Brosseau, S. Lalanne, Alcide Dextraze, Nap. Tétrault, Annibal Tarte, Gérard Tétrault, Alph. Quintin, Armand Tétrault, Ulysse Dextraze, John Trevaunt, Jr., L. Bessette, J. E. Brouillette, J. S. Lucier, et plusieurs autres.

La famille remercie bien cordialement de la sympathie dont elle fut

Saint-Luc

La semaine dernière, eurent lieu, en notre temple, les pieux exercices des Quarante-Heures, qui furent des mieux suivis. Malgré la mauvaise température, les fidèles nombreux et recueillis se firent un devoir de venir adorer Jésus pendant plusieurs heures. Des prêtres étrangers sont venus prêter leur concours à notre dévoué curé.

Le chant et les décorations étaient magnifiques.

Mlle Gertrude Saint-Amour, de Montréal, et Mlle Gabrielle Moreau, de Saint-Jean, passèrent quelques jours chez leur amie, Mlle Gertrude Trudeau.

M. et Mme Olyvia Deneault, Mlle Paulette, Simone, Aline, MM. Fernand et Bernard Deneault, de Montréal, chez M. Eugène Caillé, M. et Mme Georges Bourdieu, de Montréal, chez M. Alfred Lyons, M. Joseph De-

pelteau et Mlle Laurette Pélpin, de Montréal, chez M. Onésiphore Delpelteau; M. et Mme E. L'Archevêque; M. et Mme Blanche, Mlle Jeanne L'Archevêque, MM. Marcel, Jean et André L'Archevêque, et Henri Blacaire tous de Montréal; M. et Mme Victorin Moreau et leurs enfants, Jean-Jacques et Jacqueline, de Montréal, chez M. Alphonse Marcell; M. et Mme Laurent Longtin, de Saint-Philippe, chez M. Armand Courville.

Saint-Blaise

M. et Mme J. A. E. Gauvin et leurs enfants, M. et Mme Paul Boissonnault, de Montréal, étaient en promenade chez M. Victor Boissonnault dimanche dernier.

M. et Mme David Bégnoche, de Saint-Jean, en visite chez M. J. A. Ménard.

La semaine dernière, a été baptisée Marie-Eugénie-Yvette, enfant de M. et Mme Ernest Marchessault, Parrain et marraine: M. et Mme Hormidas Marchessault, grands-parents de l'enfant. Poutouse: Mlle Eva Marchessault, sa tante.

M. Serval Boissonnault, de Montréal, de passage chez M. Lucien Boissonnault, récemment.

Mlle Laurette Gravel, de Montréal, est l'hôte de la famille Gustave Deneault.

M. et Mme Hormidas Marchessault, Mlle Eva et Mlle Lucie Marchessault, Mlle Desrochers, M. Armand Marchessault, de Montréal, en visite chez M. Deneault.

De passage chez M. T. Téléphone Gagnon, ces jours derniers: M. et Mme Jean Gagnon, de Napierville.

Mlle Marie-Rose Fortin, de Saint-Jean, en visite chez M. Delphis Samoisette.

Ile-aux-Noix

Samedi dernier M. Félix Langlois était à presser du foin avec MM. Gamache lorsqu'il s'aperçut qu'un mûlon de paille qui se trouvait près de la grange, était en feu. Ils appelèrent l'aide des voisins et purent traîner la presse à foin, l'engin et les machines agricoles loin de la grange, mais ne purent contrôler les flammes poussées par le vent violent qui soufflait et les transporta jusqu'à la remise à grain et à la maison qui bientôt ne furent plus qu'un brasier ardent. Plus de cent-cinquante personnes luttèrent avec énergie mais sous pouvoir empêcher l'incendie. Lorsque Mme Langlois son fils Charles et sa fille Yvette arrivèrent de Saint-Jean dans l'après-midi ils trouvèrent leur ferme détruite par le feu qui n'avait épargné aucune bâtisse. Ils purent sauver le ménage de la maison qu'ils transportèrent dans l'après-midi dans leur maison à Saint-Blaise, où ils habitent maintenant. Les pertes sont considérables.

M. et Mme Valérie Filion leur fille Lina, Mlle Imelda et Jeanne Langlois de Champlain étaient les hôtes de M. et Mme Emery Bisailon, dimanche dernier.

M. et Mme William Lamarre leur bébé de Montréal, visitaient M. et Mme Philippe Cloutier, dimanche.

Mardi à Lacolle ont eu lieu le mariage de Mlle Armandine Roy, fille de M. Jean-Baptiste Roy, à M. Roméo Langlois fils de M. Charles Langlois de cette paroisse. Après la cérémonie il y eut dîner chez M. Roy, père de la mariée, le soir, souper chez M. Langlois. Nos vœux de bonheur.

Saint-Bernard de Lacolle

Extrait du livre des délibérations de la paroisse de Saint-Bernard de Lacolle, à l'assemblée du 6 juin 1932.

Proposé par L. N. Rémillard, secondé par Delphis Duteau qu'un vote de sympathie soit donné au secrétaire-trésorier Z. Martin et à sa famille, à l'occasion de la mort de sa femme survenue dernièrement et que copie soit envoyée à sa famille et aux journaux—Unanime.

Saint-Alexandre

M. et M. J. Wood, de New-Bedford, Mass.; Mme Henri Fay, de Burlington, étaient ces jours derniers, en visite chez M. Donat Kirouac.

Mlle Marie-Jeanne Ostiguy et Marie-Irène Coupal sont allées jeudi dernier, à Saint-Hyacinthe, subir leur examen de musique. Elles ont obtenu leur diplôme avec grande distinction. Nos félicitations.

M. Edouard Handfield, M. J. Ailaire, Mlle Sarah Handfield, Mme Handfield, de Montréal; M. et Mme David Handfield, Mlle Agnès Handfield, d'Abbotsford, étaient en visite chez M. Laurent Cadieux, dimanche dernier.

Mlle Georgianna Handfield est revenue d'une promenade de quelques semaines à Saint-Paul d'Abbotsford et Montréal.

M. et Mme Willie Goyette, de Lowell, Mass., M. et Mme Aldé Goyette, de De Beaujeu, étaient en visite chez leur soeur Mlle Almédée Goyette, la semaine dernière.

Bedford

Mlle Rose Dupuis, Mme F. A. L'Hommeau, son fils Roger, tous de Montréal; M. Octave Gendron ainsi que sa fille Mlle Yvonne, visitaient parents et amis à Sutton, dimanche.

Mmes Joseph Dion (Dr) O. O. LeBlanc, ainsi que Mlle Germaine Paré sont de retour de Sainte-Anne de Beauport où elles prirent part au pèlerinage organisé par les Pères du Saint-Sacrement.

Mme F. A. L'Hommeau et son fils Roger de Montréal, rendaient visite aux familles Octave et J. B. Gen-

dron, au commencement de la semaine.

M. et Mme Paul Omer Roy et leurs deux fillettes Monique et Michelle, à Montréal, une couple de jours cette semaine.

M. et Mme Alfred Lavalée et leur fille, de Sutton, étaient en visite samedi et dimanche, chez M. et Mme Arthur Fontaine, de Upper Bedford.

Saint-Césaire

Au cours de la présente saison d'été, probablement dans le mois de juillet, il y aura, au couvent de la Présentation de Marie, une retraite fermée pour jeunes filles, prêchée par un Père Jésuite. On peut s'inscrire dès maintenant.

Les RR. PP. Don Joseph-Marie Gignac, et Jean Mathys O. S. B., de Saint-Benoît-du-Lac, ont passé quelques jours dans notre localité, les hôtes de M. le curé et de Mme Henri Grisé, tante du Père Gignac.

M. Albert Lévesque, président-gérant de la Librairie d'Action Canadienne-Française, de Montréal, et M. Thériault, étaient de passage ici, la semaine dernière.

Sainte-Angèle

Le 5 courant, s'écroulait à l'hôpital Saint-Jean, M. Uldaric Fontaine, âgé de 42 ans. Il laisse de profonds regrets chez tous ceux qui l'ont connu. Il occupa les charges de commissaire d'école, conseiller, et président de la société d'agriculture.

Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. l'abbé Elisée Choquette, de Laprairie, assisté de M. le curé Leclerc et de M. l'abbé Martel, de Marville. Le chant fut exécuté par la chorale de l'Académie de Marville. A l'orgue: Mlle A. Maynard. Le deuil était conduit par le maire de la paroisse, M. Alfred Maynard, M. Raoul Nadeau, président de la Commission Scolaire. Les porteurs étaient: MM. Alcide Messier, Honorius Choquette, Arthur Benoit, Arthur Dubuc, Arthur Brodeur, Timothée Blanchard.

Dans le cortège, on remarquait: ses neveux et nièces: Annette et Anita Chloéne, d'Iberville; Cécile Bessette, Bernard, G. Etienne, Lucien Bessette, Fernand et Marcel Charbonneau; ses oncles et tantes: M. et Mme Jos. Bessette, Saint-Gregoire; Wilfrid Caillé, de Saint-Luc; Jos. Thibierge, François Leduc, Damase Chloéne; ses cousins et cousines: M. et Mme Emile Bessette, Georges Bessette, Georges Rainville, Arthur Desnoyers, Henri Robert, Oscar et Paul Leduc, Arthur Mailloche, Hermas Tétrault, Alcides et Olyvia Tétrault, Jos. Bessette, Mme Lapalme, de Marville; W. Leduc, Alcide Caillé, Arthur Clairmont, Saint-Luc; Willie et Henry Lafleur, Mme Lefebvre, Enosburg Falls; Exébas Barré, M. Jos. Thibierge, Antoine Beaudry, de Richelieu; Jos. Thibierge, de Marville; Georges Thibierge, Georges Larivière, Edmond Larivière, d'Iberville; Louis Bessette, Arthur Bessette, de Richelieu; Pierre Lalanne, Olyvia, Sylvia et Olyvia Lalanne, Elphège et Armand Tétrault, Ella Tétrault, de Saint-Gregoire; M. Eusébe Goinneau, Agenor Davignon, Edmond Laberge, d'Iberville; Gustave Rainville, Rodolphe Carreau, Gustave Daignault, Exébas Barré, de Richelieu, Arthur Leduc, Isidore Leduc, Mlle Simone et Germaine Leduc, Arthur Gignas, de Marville; Alphonse Brosseau, Mme V. Edmond Brodeur, Mlle Emma Brodeur, M. et Mme Alphonse Goinneau, de Saint-Césaire; Elzéar Goinneau, de Saint-Brigitte; Omer Brodeur, de Saint-Brigitte; Hormidas Brodeur, Félix Bouais, Georges Duclos, Mme V. Joseph Duclos, Lévi Brouillette, Mme Ambroise Tétrault, Albert Verdun, Marguerite Tétrault, François, Gérard, Augustin, Ambroise Tétrault, Mlle Fargues, de Marville; Hormidas Boucher, Azarias Dubuc, Elphège Dubuc, de Richelieu.

Représentant la Société d'Agriculture, MM. Arthur Fontaine, Président, de Marville; Charles Lévesque, de Rougemont; MM. Normandin et Joseph Gignas, M. Tétrault, de Saint-Mathias.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Eveline Chloéne; trois fils: Bernard, Bertrand et Oscar; sa mère: Mme Pierre Fontaine; trois sœurs: Mmes Philidor Leduc (Louise-Anna); Honorat Bessette (Emilie); Hervé Charbonneau (Eugénie); M. et Mme Elisée Chloéne, ses beaux-parents.

Nos sympathies à la famille.

Marville

Mardi, le 8 courant, après quelques mois de maladie, M. J. N. Leduc, marchand bien connu de cette localité et des environs, passait à une vie meilleure, entouré de l'affection dévouée de son épouse et de ses enfants.

Citoyen intègre, M. Leduc laisse à tous ceux qui l'ont connu un souvenir heureux et un exemple d'homme de bien; âgé de 58 ans, il écoulait la majeure partie de sa vie au milieu de nous, comme marchand général.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi dernier, en l'église paroissiale, au milieu de nombreux parents et amis et d'une foule sympathique à la famille éplorée.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Martel et le service fut chanté par M. le chanoine Houle, assisté de MM. les abbés Pélpin et Martel, comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur, on remarquait Mgr. J. H. Brodeur.

Les porteurs étaient MM. A. La-

L'ÉTÉ.... avec ses plages ses réceptions au grand air... les joyeuses promenades sans chapeaux... exige l'ondulation permanente.



SPECIAUX
Ondulation permanente croquignole \$3.00 & \$3.50, avec ondulation à l'eau, sans autre déboursé.
Permanente croquignole à l'huile, la plus nouvelle actuellement. Au complet avec shampooing et ondulation à l'eau \$5.00.
Mme J. A. MESSIER
20 RUE NOTRE-DAME, PRÈS DU PALAIS DE JUSTICE
Pour information et rendez-vous, appelez 330

Opverture d'unce year de marchandises sèches nouvelles et de seconde main à des prix très bas.
Robes et sous-vêtements pour dames.
Chaussures de travail pour hommes.
Chemises, Bas, Cravates etc.
Choix de poches de coton, 40 x 40 bonne qualité pour peu d'argent.
Venez nous voir.
ISAAC BITTMAN
107 1ère rue, Iberville.

doux, A. Ruel, F. Arpin, E. Bergeron, J. N. Thibierge et S. N. Fontenault. Le deuil était conduit par son frère, M. Georges Leduc et ses beaux-frères, MM. Elisée Gervais, de Saint-Jean; Adolphe et Théodore Desautels, de nombreux membres du Tiers-Ordre, confrérie dont le défunt faisait partie, ainsi que plusieurs Chevaliers de Colomb, figuraient dans l'imposant cortège.

Le regrette disparu laisse dans un deuil profond, son épouse (née Alice Desautels), trois filles: Thérèse, Isabelle et Marie-Paule; sa belle-mère, Mme Stanislas Leduc; un frère, Georges, de Winoski, Vt.; sept beaux-frères: MM. Elisée Gervais, de Saint-Jean; Adolphe et Théodore Desautels, de Montréal; Rosalphe et Valmore Desautels, de Dolard, Sask.; J. Stanislas, du Sault Sainte-Marie; deux belles-sœurs, Mme Aurèle Pelletier, d'Easthampton, Mass., et Mlle D. Desautels, de Saint-Blaise.

A la famille éplorée nous offrons nos sincères sympathies.

Le manque d'espace nous force à remettre à la semaine prochaine, la longue liste des sympathies reçues par la famille Leduc.

Pike-River

Le 8 courant, à l'âge de 82 ans et 7 mois, après une courte maladie, est décédée à Montréal, Mme Alfred Mollere, née Marie Giroux, autrefois de cette localité.

Elle était la nièce de M. J. A. Mollere, de Montréal, de M. Alcide Mollere, courtier en immeubles et de Mlle Aldéa, Eldeberge et Louise Mollere.

Ses funérailles eurent lieu en l'église Saint-Louis de France, samedi le 11 courant, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

En visite chez M. François Tougas: Mlle Laurette, Lucienne et Rhéa Bourdeau, de Saint-Alexandre; Mlle Eucher Boucher est en visite chez son père, M. Hervé Demers.

M. et Mme Jos. Morin, de Philpsburg, en visite dans notre paroisse, dimanche dernier.

M. et Mme Léonard Tougas, de Notre-Dame, de passage à Pike-River, dimanche dernier.

M. et Mme Numa Roy, Mlle Flore Dion, de Montréal, en visite chez M. Hertel Rochelleau.

M. et Mme Oscar Desranleau, en promenade à Saint-Ons, chez M. Guertin, père de Mme Desranleau.

Notre-Dame de Stanbridge

La procession de la Fête-Dieu, eu lieu par une belle température. Le reposoir, érigé chez M. Phyllis Gaudreau, fut des mieux réussis. Ce fut une touchante manifestation au Dieu de l'Eucharistie.

Dimanche le 5 juin, ont eu lieu l'ouverture de nos Quarante-Heures. Plusieurs prêtres des paroisses voisines sont venus prêter leur concours à notre dévoué curé pour la circonstance. Nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous, un Père Blanc d'Afrique, le Révérend Père Leduc, qui a fait le sermon, à la cérémonie des Quarante-Heures, et nous a parlé de ses missions d'Afrique; ce fut très touchant d'entendre parler de ses missions lointaines.

M. le Docteur et Mme Boileau sont allés à l'île Bizard, ces jours derniers.

MM. Sylvio et Anatole Bouchard, Mlle Bouchard, de Saint-Valentin, chez M. Louis Bessette, dimanche dernier.

M. et Mme Elzéar Racine, de Essex, Vermont, ainsi que M. Bessette, récemment.

M. et Mme A. David, de Montréal, chez M. H. Renaud; aussi M. et Mme Claude Renaud, de Sutton.

M. et Mme H. Leblanc, Mme Jos. Saint-Denis, Mme Olyvia Saint-Denis, sont allés à l'Oratoire Saint-Joseph, récemment.

M. et Mme Ph. Ménard, de St-Armand, chez MM. Henri Dupuis et Jean-Louis Poirier, dimanche dernier.

North Stanbridge

Mme Lucien Caillé, née Emma Lavoie, est décédée samedi soir dernier à Saint-Bruno, à l'âge de 78 ans et 10 mois. Elle est la mère de M. l'abbé Roméo Caillé, aumônier du couvent du Sacré-Cœur et desservant de la colonie chinoise à Montréal.

Outre ce fils et son époux, Mme Caillé laisse une fille Alice (Mme Benoit Benoit), de Saint-Bruno; un fils, M. Albéric Caillé, marchand à Saint-Bruno; quatre frères, MM. Georges et Alfred Lavoie, de Holyoke; M. B.-S. Lavoie, marchand de notre localité, et M. N.-E. Lavoie, garagiste à Montréal; une soeur, Mme veuve Donat Côté, de Saint-Bruno.

Ses funérailles eurent lieu le 14 courant, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial de Saint-Bruno.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

M. Aldé Simard, de Pawtucket, et ses enfants, sont de passage parmi nous.

Mlle Marie Charron, de Montréal, en visite chez M. Michel Charron.

Le Rév. Père Joseph Boileau, des Missions d'Afrique, est venu nous donner une conférence sur les œuvres de leur apostolat.

Mlle Florence Lamoureux, de Montréal, en visite chez ses parents.

M. et Mme Arthur Santerre sont allés à Pawtucket, récemment.

M. Maurice Auger, de Granby, de passage parmi nous dimanche dernier.

Les granges de M. Olyvia Goulet ont été détruites par les flammes dans la nuit de samedi à dimanche dernier.